



Guide d'outils pratiques en science politique

**Stratégies de recherche, aspects techniques
des différents travaux et normes méthodologiques
destinés aux étudiantes et étudiants de premier cycle**

Cinquième édition

Maxim Aubrey-Robillard
Isabelle Huyghues Lacour
Lucas Krishnapillai
Manal Lallali
Camille Sébastien

UQÀM | Département de science politique

5^e édition, 2025.

ISBN 978-2-9809784-5-6 (5^e édition)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.
Montréal, Québec.

Educação não transforma o mundo.

Educação muda pessoas.

Pessoas transformam o mundo.

L'éducation ne change pas le monde.

L'éducation change les personnes.

Les personnes changent le monde.

- Paulo Freire

Table des matières

Introduction	1
Chapitre 1 – Qu'est-ce que la science politique ?	5
1.1 La discipline	6
1.1.1 Les origines grecques	6
1.1.2 Les orientations modernes	7
1.1.3 L'institutionnalisation et la professionnalisation	8
1.2 Ses objets	9
1.2.1 <i>Le</i> et <i>la</i> politique	9
1.2.2 Le pouvoir et les relations de pouvoir	11
1.3 Sa démarche	13
1.3.1 L'objectivité et la recherche	13
1.4 Les spécialisations	15
Chapitre 2 – La recherche de sources et d'informations	17
2.1 Les différents types de sources	18
2.2 La recherche de documentation à la bibliothèque	24
2.3 La recherche d'informations à l'aide de bases de données	27
Chapitre 3 – Les principaux travaux en science politique	33
3.1 La lecture efficace	34
3.2 Les types de rapports de lecture	36
3.2.2 Le compte-rendu critique	44
3.2.3 Le résumé critique de plusieurs textes	45
3.2.4 La revue de la littérature	47
3.2.5 La bibliographie commentée	48
3.3 Les présentations orales	50
3.3.1 Les présentations PowerPoint	53

3.4 Les travaux longs	54
3.4.1 Le travail de recherche	54
3.4.2 L'essai	67
3.4.3 La dissertation	68
3.4.4 Le journal de bord	69
3.5 Les examens	70
 Chapitre 4 – Les aspects techniques	 75
4.1 L'écriture d'un texte	76
4.2 La présentation d'un travail	82
4.3 Les références et la bibliographie	87
4.3.1 La méthode auteur.e/date	90
4.3.2 La méthode classique	92
4.3.3 La bibliographie	95
Bibliographie	98
Annuaire	101
Remerciements	104

Introduction

Dans son œuvre phare, *La pédagogie des opprimés*, Paulo Freire critique le modèle pédagogique « bancaire », qui crée une dichotomie entre d'un côté les éducateur.trice.s¹ qui détiennent le savoir, et de l'autre les élèves qui sont perçus comme des récipients vides. Ce modèle pédagogique présente la réalité comme quelque chose de statique et figé, dont la connaissance est transmise de l'éducateur.trice vers l'élève par une narration qui se vide de sa dimension concrète. L'apprentissage est donc une action passive, dans laquelle l'étudiant.e mémorise de façon mécanique les enseignements qui lui sont transmis.

Ainsi, la pédagogie bancaire est l'alliée indéfectible de l'oppression, puisqu'elle « annule ou minimise le pouvoir créateur des élèves, elle stimule leur naïveté et non leur esprit critique » (Freire, 2015, p. 71). Au contraire, pour que l'éducation soit libératrice, elle doit viser un dépassement de la dichotomie éducateur.trice/élève. Elle doit aussi avoir pour but le développement des capacités d'appréhension et de compréhension du

1 Soulignons que la féminisation réalisée et adoptée dans ce guide ne constitue pas un réquisit au sein du département de science politique de l'UQAM. Il s'agit plutôt d'un choix éthique des auteur.e.s. Il ne s'agit donc pas d'une norme devant être impérativement appliquée par les étudiant.e.s. Dans le cas où l'on souhaite procéder à une féminisation de ses travaux, il est conseillé de s'informer auprès des professeur.e.s concerné.e.s.

monde, qui n'est pas perçu comme une réalité statique, mais comme une réalité en transformation. L'éducation libératrice devient « un effort par lequel les êtres perçoivent petit à petit, d'un œil critique, comment ils sont dans le monde avec lequel et dans lequel ils se trouvent » (Freire, 2015, p. 93).

La science politique, par le fait qu'elle s'intéresse à la vie en société et aux rapports de pouvoir qui la traverse, est une discipline qui se prête particulièrement bien à une approche pédagogique libératrice, telle que décrite par Paulo Freire. En effet, cette discipline dispose de nombreux outils théoriques et d'une multitude de méthodes d'analyse qui nous permettent d'étudier de manière critique le monde qui nous entoure et, ainsi, elle « favorise chez chacun d'entre nous la capacité à forger son propre entendement et à se dégager des figures tutélaires autorisées » (Prévost & May, 2023, p. 9). Sans être à l'abri d'une vision figée du monde (propre à la pédagogie bancaire), la science politique ne laisse pas beaucoup de place à la stagnation des savoirs; elle s'articule et prend forme à travers les débats qui la traversent de part en part et qui contribuent à en (re)tracer sans cesse les contours.

Pour illustrer ces propos, il ne suffit qu'à penser aux apports des féministes, qui ont permis d'élargir le champ de ce qui est considéré comme politique. Si traditionnellement la politique était conscrée aux structures de pouvoir formelles (l'État, le gouvernement, les partis politiques) et à la sphère publique (strictement séparée de la sphère privée), l'émergence des théories féministes dans les années 1960 a remis en cause ces conceptions afin d'en faire ressortir le caractère partiel. Notamment, les féministes ont mis de l'avant que la séparation conventionnelle entre la sphère publique et privée entraînait des effets politiques, puisque celle-ci avait pour effet d'exclure les femmes du domaine public, du fait de leur assujettissement au travail domestique. Ainsi, grâce à leur problématisation de la conception classique de la politique, les académiques féministes ont contribué à mettre sous la loupe de la science politique des rapports de domination qui étaient précédemment occultés, étant donné leur caractère domestique. Cet exemple d'élargissement du champ politique, comme il y en a eu plusieurs autres grâce à l'apport d'autres approches critiques, démontre l'importance d'une pédagogie libératrice, ancrée dans le vécu et dans la réflexivité, afin d'éviter toute réification de ce qu'est la science politique.

Cet idéal pédagogique anime le Centre Paulo Freire et a guidé l'écriture de ce guide. Composé d'étudiant.e.s aux cycles supérieurs en science politique, le Centre Paulo Freire vise à offrir un espace d'apprentissage non hiérarchique, fondé sur le dialogue et le partage de connaissances. Au fil des années et des discussions, les monitrices et moniteurs du Centre ont accumulé des savoir-faire et des astuces quant aux études en science politique. Ce guide s'inspire donc de ces échanges et des précédents guides méthodologiques du Centre Paulo Freire. Plus qu'un guide de présentation des travaux écrits, cet ouvrage cherche d'abord et avant tout à offrir aux étudiant.e.s des outils élaborés à partir d'expériences vécues, afin de faciliter la réalisation de leurs études en science politique. Le Guide d'outils pratiques en science politique ne contient donc pas de marche à suivre exacte. Tous les conseils et les informations qui s'y trouvent doivent être adaptés aux exigences particulières des cours suivis, ainsi qu'aux caractéristiques personnelles d'apprentissage de la personne étudiante. Il est important de mentionner que plusieurs moniteur.ice.s ont travaillé sur cette nouvelle version du guide. Les cheminements académiques spécifiques et les manières de faire différentes de chacune de ces personnes enrichissent le guide, tout en le complexifiant.

Quatre chapitres composent ce guide. Le premier propose un survol de ce qu'est la science politique et de ses différentes composantes. Le deuxième détaille les bases de la recherche de sources et d'informations, notamment en définissant les types de sources existantes en science politique et en indiquant comment et où les trouver. Le troisième chapitre présente les principaux travaux en science politique. Une description de chaque type de travail est offerte, ainsi que des trucs et astuces pour leurs réalisations. Finalement, le quatrième chapitre décrit les aspects techniques des travaux écrits en science politique, c'est-à-dire les exigences matérielles ainsi que les méthodes de référencement et de présentation.

Chapitre 1

Qu'est-ce que la science politique ?

Ce titre reflète une question épistémologique² par excellence. Plutôt que de chercher une réponse unique et consensuelle, cette question soulève plusieurs autres interrogations. Le chapitre vise à fournir une perspective globale de la science politique, en explorant les connaissances qu'elle génère, la manière dont elle définit son objet d'étude, ses contours et sa distinction par rapport aux autres disciplines des sciences humaines et sociales. Que l'on soit novice ou chercheur.e chevronné.e dans ce domaine, il est important de garder à l'esprit ces interrogations et d'être attentif.ve aux réponses formulées. En établissant les bases nécessaires pour aborder cette discipline, ce premier chapitre offre également un aperçu de l'étendue de la science politique tout en rappelant certains éléments historiques liés à l'intérêt académique pour les affaires publiques.

2 L'épistémologie est la branche de la philosophie qui s'intéresse à l'acquisition et à l'évaluation de la connaissance (Macleod et O'Meara, 2007, p. 17). À ce sujet, consulter également Gilles Gaston Granger, « Épistémologie », dans *Dictionnaire de la philosophie*, p. 659 à 679, Paris, Encyclopædia Universalis et Albin Michel, 2006.

1.1 La discipline

La science politique, en tant que discipline des sciences humaines et sociales, a émergé dans sa version nord-américaine il y a plus d'une soixantaine d'années. Cependant, il convient de souligner qu'elle doit également à la philosophie et à la théorie politiques occidentales sa quête pour rendre manifestes les phénomènes politiques, une entreprise qui remonte à au moins deux millénaires. En interrogeant les multiples façons dont les êtres humains interagissent dans les espaces qu'ils et elles revendiquent, défendent, occupent et habitent, ainsi que dans lesquels ils et elles luttent, s'opposent, imaginent et construisent, la science politique s'est développée en tant que discipline³ à travers des efforts réflexifs, théoriques et analytiques (Weil, 2006, p. 1614 ; Bernard & al., 2011, p. 172).

1.1.1 Les origines grecques

Le foisonnement philosophique qu'a connu la Grèce lors de l'Antiquité a donné lieu à d'importantes réflexions sur le savoir et la raison. Celles-ci continuent à influencer la pensée scientifique moderne, et la science politique ne fait pas exception. Les réflexions politiques des philosophes grecs ont une orientation principalement normative, c'est-à-dire la recherche du Bien commun dans l'organisation de la Cité. On peut penser notamment à la théorisation de l'État idéal basé sur la justice dans *La République* de Platon, ou à la recherche du régime le plus éthique pour assurer le bien-être et la vertu dans la *Politique* d'Aristote. Dans les deux cas, l'humain est vu comme un être naturellement politique, qui s'insère dans l'ordre même du monde et des choses. La « science » politique grecque se présente ainsi comme l'art suprême du vivre ensemble.

3 Il existe différentes conceptions du politique, et celle-ci en est une parmi plusieurs. Lors des cours de science politique, d'autres conceptions peuvent être abordées et présentées.

1.1.2 Les orientations modernes

Contrairement aux Grecs anciens, pour qui la vie en communauté était pensée à la lumière du Bien commun, les penseurs modernes, connus sous le nom de « contractualistes » tels que Thomas Hobbes (1588-1679), John Locke (1632-1704) et Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), ont chacun théorisé le pouvoir politique moderne en se basant sur les critères de la volonté et de la liberté individuelles. Selon cette conception, l'existence et la légitimité d'un tel pouvoir ne proviennent plus de Dieu ou d'une source divine et transcendante, comme le stipulait depuis des siècles les théologiens du Moyen-Âge, mais auraient plutôt pour origine la volonté de chaque individu d'abandonner une partie de sa souveraineté au profit des gouvernant.e.s, ce qui est appelé le « contrat social ». Malgré les critiques formulées à l'idée selon laquelle un « contrat » originel serait le résultat d'un choix libre, les travaux de ces trois auteurs constituent en quelque sorte la matrice de la science politique contemporaine. Hobbes a théorisé une forme de pouvoir absolutiste; Locke a proposé une organisation sociale libérale basée sur la propriété privée; tandis que Rousseau a proposé un modèle de démocratie délibérative.

Dans le modèle contractuel, la mission du pouvoir politique consiste soit à assurer une plus grande sécurité (Hobbes), soit à garantir une plus grande liberté pour chacun (Locke), tout en protégeant la volonté générale (Rousseau). L'émergence de l'État moderne est pensée sur ces bases. En réponse aux incessantes guerres de religion et en opposition à la tyrannie du pouvoir politique, telle que représentée par la figure hobbesienne du Léviathan, le libéralisme s'impose progressivement comme une doctrine politique, influençant ainsi la réflexion sur le pouvoir. L'État devient le garant d'un espace de liberté individuelle de plus en plus vaste. Les travaux de Charles-Louis de Montesquieu (1689-1755) et Benjamin Constant (1767-1830), visant à trouver des moyens de limiter le pouvoir politique (concept d'État minimal, distribution des pouvoirs, système de poids et de contrepoids, constitutionnalisme), continuent d'informer et d'influencer le fonctionnement des régimes politiques occidentaux aujourd'hui.

Il convient également de souligner que le libéralisme, en tant que régime politique mais aussi en tant qu'orientation économique, trouve sa cohérence dans une philosophie qui postule la liberté du sujet, sa raison et son autonomie, des thèmes notamment mis en avant par Immanuel

Kant (1724-1804). L'individu libéral, grâce à sa capacité à comprendre les phénomènes qui l'entourent et à se donner ses propres règles de conduite, doit inscrire son développement au sein d'une organisation sociale souple qui lui permet d'exercer ses droits et de jouir de ses facultés. En plus de former la base philosophique des régimes politiques occidentaux contemporains, les valeurs libérales de rationalité et d'autonomie constituent le fondement d'une conception progressiste et positive de la science, qui fut dominante jusqu'à la Première Guerre mondiale. Cependant, les horreurs du développement technologique ayant rendu possibles aux deux guerres mondiales, à l'industrie de la mort et à la bombe atomique, ont porté un coup dur à l'optimisme progressiste des démocraties libérales qui se voulait pourtant un rempart contre les totalitarismes. Il convient de souligner que, déjà avant la Première Guerre mondiale et ses conséquences, l'idée du sujet libéral a été remise en question par différents courants théoriques.

1.1.3 L'institutionnalisation et la professionnalisation

Si les premières études politiques, du moins celles reconnues dans le monde occidental, remontent à Aristote, la science politique en tant que discipline ne fait son apparition que tardivement, aux États-Unis, entre le début et le milieu du XX^e siècle. La science politique américaine est dès ses débuts marquée par une réflexion sur la démocratie, qui devient rapidement un critère normatif pour mieux comprendre l'existence de l'entité qu'elle conçoit comme le peuple étatsunien. Progressivement, cette problématique initiale est complétée par celle de la relation entre démocratie et État, ainsi que celle de la relation entre le peuple et ses représentants. Cependant, ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que la discipline commence véritablement à s'institutionnaliser au sein des universités étatsuniennes. La science politique se donne alors pour tâche, explicitement ou non, de renforcer la légitimité du modèle démocratique étatsunien (Kurian, 2011, p. 1278). Elle adopte une orientation ouvertement libérale, consolidant ses fondements théoriques en intégrant les méthodes de recherche propres aux sciences naturelles, telles que les approches empiriques et positivistes.

Dans les années 1960, la science politique se popularise au Canada⁴, en France, en Angleterre et en Allemagne. À cette époque déjà, ce « nouveau » champ de recherche regroupe des approches théoriques et des méthodes d'analyse diverses, plus ou moins éloignées de la théorie politique classique qui était dominée par la réflexion sur le libéralisme et la démocratie depuis les Lumières. L'histoire de la théorie politique présentée comme le progrès du libéralisme et de la consolidation de la démocratie libérale avait déjà été largement critiquée par les doctrines fascistes et par les traditions conservatrices, républicaines, marxistes et anarchistes. Cependant, c'est surtout à partir de la seconde moitié du XX^e siècle qu'une profusion théorique et méthodologique anime les études portant sur les rapports de pouvoir et l'organisation de la vie en société.

1.2 Ses objets

La science politique s'intéresse à plusieurs objets de recherche, allant des libertés individuelles aux questions de droits collectifs et des droits des minorités, en passant par l'étude des institutions nationales, internationales et étatiques, jusqu'à la problématisation du langage et de ses effets. C'est cette diversité d'intérêts qui fait de la science politique un champ multidisciplinaire, qui s'enrichit des savoirs et méthodes d'autres disciplines, comme la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, l'histoire, l'économie ou encore les études culturelles. Malgré la multiplicité de ses objets, la science politique délimite son champ d'activités principalement à partir de quatre concepts majeurs : le politique, la politique ainsi que le pouvoir et les relations de pouvoir.

1.2.1 Le et la politique

Le concept du politique (et non de la politique) vient du grec ancien *Polis*. Si on le traduit par Cité, il faut pourtant se garder de le confondre avec le concept d'État au sens moderne. Par-delà ses racines étymologiques, le politique demeure ambigu ; sa définition varie en fait d'un.e auteur.e à l'autre. Suivant une conception plus conventionnelle, le politique

4 D'ailleurs, le département de science politique de l'UQAM a été fondé en 1969.

désignerait le lieu où se déroule l'activité de la politique, ce que les grecs appelaient le domaine public. Il regrouperait autant l'État et ses institutions (parlement, assemblée, armée, police, hôpitaux, institutions scolaires, etc.) que les différents partis politiques et le gouvernement. Cette approche définit donc le politique comme « [l']ensemble organisé des procédés et des procédures de pouvoir destinés à éliminer ou à résoudre les conflits intérieurs et extérieurs » (Weil, 2006, p. 1615). Toujours dans cette optique, le concept de *la* politique représenterait les luttes politiques qui ont lieu au sein des institutions de pouvoir. Faire de la politique s'inscrirait par conséquent dans cette démarche raisonnée où l'action est pensée en vue d'un projet politique, d'une transformation de l'ordre institué ou de son maintien. On comprend dès lors que, selon cette conception, le politique représente l'arène publique et ses mécanismes, et *la* politique désigne l'action et les luttes qui s'y déroulent.

Cette définition centrée sur les institutions peut toutefois paraître réductrice. En effet, des relations d'autorités (qui ne sont pas nécessairement institutionnalisées) existent à l'extérieur des lieux traditionnels de pouvoir et impliquent des acteurs et actrices qui ne sont pas a priori politiques (Surel, 2015, p. 48). On assiste d'ailleurs à un élargissement du champ politique au cours des années 1960 sous l'impulsion des théories féministes. La séparation stricte entre la sphère privée et publique est remise en question par les penseuses féministes, puisque celle-ci aurait pour effet d'occulter la minorisation et la dévaluation des femmes, en les excluant du domaine public du fait de leur assujettissement au travail domestique. Dans ce cas particulier, la distinction entre le public et le privé génère un effet politique se traduisant par une domination du genre masculin sur le genre féminin. Cette relation de pouvoir particulière, connue sous le vocable de patriarcat, a donc été dénoncée par un effort de problématisation, que résume bien la formule « le privé est politique ».

Cet exemple démontre non seulement que le travail de définition du politique, tout autant que la délimitation de son champ d'études, est un exercice difficile. L'une des tâches de la science politique est alors de repenser constamment le champ du politique qui peut faire l'objet de son analyse. Ainsi, d'un point de vue différent, le politique pourrait intégrer plus d'une relation entre individus, citoyens, institutions, etc., autant d'acteurs qui à première vue, ne feraient pas de la politique. Le concept du politique peut donc référer à tout un amalgame de rapports de pouvoir

dont la scène, c'est-à-dire le lieu où ils se produisent, ne coïncide pas forcément avec l'État et ses institutions.

À elles seules, la construction d'un lieu et la disposition des objets qui s'y trouvent peuvent mettre en scène une relation de pouvoir. Par exemple, la relation à la fois de proximité et de distance entre un.e professeur.e se trouvant debout au-devant de la classe, se déplaçant, parlant, et ses étudiant.e.s assis.e.s, statiques, muet.te.s, occupant un espace pensé et matérialisé conformément à une autorité préétablie, relève du politique⁵. Cette autorité tacite se verrait renforcée par des variables a priori exogènes à la relation de pouvoir qu'il s'agirait de questionner. La scène ne se déroulant pourtant pas dans un parlement ou une assemblée, des institutions dont le caractère politique fait consensus, le politique demeure néanmoins patent. Cet espace met en jeu un ensemble de variables (autorité, éducation, architecture, ergonomie) générant une situation politique où des relations de pouvoir sont observables. En bref, il est possible de conclure que la disposition d'un lieu produit des effets qui peuvent être qualifiés et analysés comme étant politiques. De la même façon, la description de faits peut également faire l'objet d'une analyse mettant en relief des effets politiques. Ainsi, les idées, valeurs ou représentations politiques pour lesquelles des individus ou des groupes luttent constituent, dans cette optique, autant de variables que le et la politologue doivent considérer lorsqu'il et elle s'intéresse à la problématique du politique. En un mot, le et la chercheur.e en science politique s'intéressent à toutes questions se rapportant au phénomène du « vivre ensemble ».

1.2.2 Le pouvoir et les relations de pouvoir

Le concept de pouvoir est sans conteste un objet de prédilection en science politique. Comme le politique, il est lui aussi frappé du sceau de l'ambivalence. Souvent confondu avec l'autorité ou la puissance de l'État, il peut référer à des situations de domination – à des relations de pouvoir – mais aussi à tout un éventail de régimes politiques. En effet, l'étude des régimes politiques nous oblige non seulement à produire une réflexion sur le pouvoir en tant qu'autorité qui décide, mais aussi à préciser la relation entre cette autorité et son destinataire. L'étude des régimes politiques

5 À propos de l'espace public, voir notamment Jürgen H. (1997). *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Payot.

remonte à l'époque de la Grèce antique. Si Platon s'inscrit en quelque sorte comme précurseur d'une réflexion sur le politique, on doit à Aristote la première initiative de recension et d'analyse rigoureuse de la diversité des régimes grecs lui étant contemporains, une réflexion menée en fonction de sa conception du Bien commun comme l'idéal vers lequel doit tendre la vie en communauté. La modernité donne lieu aux premières théorisations du pouvoir reposant sur le primat de l'individu. C'est seulement alors que le pouvoir se trouve pensé dans son rapport à la société, qu'il organise et protège. Cette distinction entre l'État et la société est encore aujourd'hui un sujet d'intérêt, qu'elle soit contestée ou défendue.

Poser la question du pouvoir, c'est inévitablement s'intéresser à celle de la légitimité. Quelle qu'en soit la forme, pour qu'il y ait du pouvoir, il doit y avoir une reconnaissance de son existence. En d'autres mots, le pouvoir n'existe pas indépendamment de sa reconnaissance ou de sa contestation – qui est par-là même une autre forme de reconnaissance. À partir de cette considération, précisons que la légitimité s'appréhende différemment de la légalité. Alors que la première relève de critères d'évaluation propres à un jugement rendu *a posteriori*, la seconde correspond pour sa part à la définition d'un statut sanctionné par des règles de droit et des lois préétablies.

Plusieurs recherches portent sur les modalités de l'exercice du pouvoir. La limitation de la puissance de l'État par des moyens juridiques (par exemple, le constitutionnalisme⁶) ou par des moyens politiques (par exemple, le militantisme), l'exigence de penser les relations internationales et les rapports interétatiques à travers le prisme des organisations telles que l'Organisation des Nations Unies ou l'Organisation mondiale du commerce sont autant de sujets d'intérêts pour la science politique. Par exemple, le rapport entre l'État et les organisations interétatiques exige des précisions théoriques sur la limitation de la souveraineté de l'État. Un ou une chercheur.e pourrait alors s'interroger sur les conditions rendant légitime l'intervention d'une organisation internationale sur le territoire d'un État dit « souverain » et, au niveau intraétatique cette fois, il ou elle pourrait se pencher sur des problématiques telles que la participation citoyenne à la prise de décisions ou la légitimité du droit de vote, l'influence des médias sociaux dans un contexte de lutte politique, etc. Toujours en

6 Bien que ces moyens soient dits juridiques, ils comportent aussi une dimension politique au sens où nous l'avons traité au point 1.2.1 *qu'est-ce que la science politique*.

s'intéressant aux relations de pouvoir, le ou la politologue peut par ailleurs sortir du cadre étatique. Par exemple, il ou elle peut s'interroger sur les significations et sur la nature de la violence, le rapport entre culture et politique ou encore l'institutionnalisation comme pratique sociale.

1.3 Sa démarche

La science politique s'articule et prend forme à travers les débats qui la traversent de part en part et qui contribuent à en (re)tracer sans cesse les contours. Elle se présente comme un ensemble de réponses provisoires (ponctuelles, contextuelles) à une interrogation fondamentale sur le pouvoir et le vivre ensemble. Bien qu'elle place les enjeux méthodologiques (indissociables du souci de rigueur) au cœur de sa démarche de recherche, l'étude du politique n'est jamais complètement indépendante de la politique et des enjeux de pouvoir. La méthode de production des savoirs en science politique est donc elle-même sujette à de nombreux débats.

1.3.1 L'objectivité et la recherche

Historiquement, les sciences sociales ont tâché d'élaborer des modèles théoriques tendant à la scientificité et mettant de l'avant les principes d'objectivité et de neutralité. Au moment de son institutionnalisation nord-américaine dans les années 1950, la science politique ne fait pas exception. La discipline est alors inscrite dans le courant positiviste, qui postule que l'étude des phénomènes sociaux doit être guidée par les mêmes critères scientifiques que l'étude des phénomènes naturels (Coman et al., 2022, p. 11). Le positivisme repose sur le principe qu'il existe une réalité objective, qui peut être mesurée par une observation rigoureuse suivant une démarche reconnue et validée par les pairs. Ce postulat soutient donc qu'il doit exister une séparation entre le ou la chercheur.e et le phénomène observé, qui assure la neutralité et l'objectivité des observations. Le savoir produit est alors considéré comme « scientifique », c'est-à-dire dépourvu de biais personnels. L'objectivité en sciences sociales fait néanmoins l'objet de débats qui demeurent d'actualité.

Une des premières et des plus influentes révisions de cette conception du positivisme est venue du modèle poppérien, développé par le penseur autrichien Karl Popper. Selon celui-ci, la connaissance ne peut être produite par la simple observation de la réalité extérieure, puisqu'il est impossible de tout observer ou d'observer complètement la réalité. Comme le dit Popper : « Peu importe le grand nombre de cygnes blancs que nous puissions avoir observé, il ne justifie pas la conclusion que tous les cygnes sont blancs » (1973, p. 23). L'objectif des sciences sociales devient alors de produire, grâce au raisonnement et à la logique, des théories et des hypothèses, qui peuvent être falsifiées ou réfutées par des observations empiriques (Badie et al., 2011, p. 2083). Les positivistes contemporains soutiennent que la « vérité » de la science n'est pas garantie par la « neutralité » des chercheur.e.s, mais plutôt par des institutions et un cadre qui permettent d'appliquer le principe de réfutabilité et de reproductibilité dans un souci de rigueur méthodologique.

Des contestations plus radicales du positivisme et du principe de neutralité gagnent de l'importance en sciences sociales, notamment grâce à l'apport des approches féministes et décoloniales. Ces théories critiques ont permis de diversifier les perspectives sur la réalité observable, et ainsi remettre en cause la neutralité de l'observation en sciences sociales. La théorie du point de vue situé (*stand point theory*) élaborée par Sandra Harding et Donna Haraway en est un bon exemple. La théorie du point de vue situé est une théorie féministe critique née dans les années 1970. Elle critique les relations entre la production de savoir et les pratiques du pouvoir afin de placer les expériences de femmes et de groupes marginalisés au centre des recherches (Harding, 2004). Elle invite donc à prendre en compte la position à partir de laquelle émerge le savoir, pour ainsi s'éloigner de l'objectivité désincarnée des approches classiques, puisque celle-ci masque les rapports de domination existants. Ce n'est qu'en reconnaissant que les perspectives de chaque chercheur.e sont partielles qu'existe la possibilité d'un questionnement soutenu, rationnel et objectif selon Haraway (2004, p. 89).

Évidemment, ces approches théoriques ne peuvent se résumer en seulement quelques lignes, mais ces courtes explications offrent une porte d'entrée vers des positions épistémologiques diversifiées. Les théories critiques représentent un champ en pleine expansion dans la science politique. Celles-ci posent des questions alternatives, lesquelles débouchent sur des réponses différentes de celles développées par les approches plus classiques et positivistes.

1.4 Les spécialisations

Il existe plusieurs spécialisations dans les études en science politique. À l'UQAM, il existe quatre concentrations :

1. Politique comparée et sociologie politique

À l'aide d'outils de systématisation, de classification, de conceptualisation et de la comparaison, elle analyse notamment des régimes, mouvements et institutions politiques variés dans des époques et aires géographiques différentes

2. Pensée et théorie politiques

Reprise critique des canons en théorie politique.

3. Politique mondiale et relations internationales

S'intéresse aux différentes théories en relations internationales et au fonctionnement du système mondial.

4. Politiques et administrations publiques

Traite principalement de l'émergence, de l'évolution et du fonctionnement des bureaucraties et des politiques publiques.

CHAPITRE 2

La recherche de sources et d'informations

2.1 Les différents types de sources

Il existe plusieurs types de documents sur lesquels il est possible de s'appuyer pour mener des travaux universitaires. Les étudiant.e.s en science politique ont souvent recours à des sources, telles que des dictionnaires spécialisés, des encyclopédies, des monographies, des articles de périodiques scientifiques, des mémoires de maîtrise, des thèses de doctorat, des publications gouvernementales et internationales, des sources juridiques, des actes de colloques et de congrès, des discours officiels, des recueils de textes et notes de cours, des documents sonores et audiovisuels, ainsi que des articles de journaux.

Ces sources sont généralement classées en trois catégories : les sources primaires, les sources secondaires et les sources tertiaires. Les sources primaires correspondent à des documents originaux, tels que des mémoires autobiographiques, des manuscrits, des rapports, des correspondances, etc., ou des recherches réalisées à partir de données inédites, comme des entretiens, des questionnaires ou d'autres méthodes. Les sources secondaires sont des travaux qui analysent et interprètent des documents de première main, comme les livres et articles académiques. Enfin, les sources tertiaires sont des écrits qui rapportent l'existence, résument ou critiquent les sources secondaires. Autrement dit, la personne étudiante peut trouver de l'information en provenance des personnes l'ayant créé elles-mêmes (primaire), de ceux et celles qui interprètent ces informations (secondaires) et de ceux et celles qui discutent de ces interprétations (tertiaires).

► Dictionnaires spécialisés et encyclopédies

Pour entamer une nouvelle recherche, il est essentiel de se référer aux encyclopédies et aux dictionnaires spécialisés en science politique. Ces ressources permettent d'obtenir une vue d'ensemble et concise sur un événement, une notion ou un phénomène historique. De plus, ces documents peuvent fournir des références à des études spécifiques liées au sujet traité. Il existe des dictionnaires spécialisés dans divers domaines, tels que la science politique, la sociologie, la philosophie politique, l'histoire, le droit et les études féministes. Il est possible de consulter des encyclopédies générales ou des encyclopédies spécialisées.

[Des dictionnaires spécialisés et des encyclopédies](#) sont disponibles à la bibliothèque de l'UQAM et en ligne. Le Centre Paulo-Freire en possède aussi quelques-uns. Ils peuvent être consultés sur place.

► Monographies

Les monographies, qui sont des livres entièrement rédigés par un ou plusieurs auteur.e.s traitant d'un sujet spécifique, représentent une source d'information essentielle pour la réalisation de travaux universitaires en science politique. Cependant, il est important de noter que ces informations ne sont pas toujours les plus récentes, car les délais de publication des monographies peuvent être significatifs.

De plus, les livres peuvent s'adresser à un public général et non spécialisé. Par conséquent, il est nécessaire d'évaluer la pertinence et la fiabilité des ouvrages consultés. Il faut distinguer les ouvrages évalués par les pair.e.s de façon anonyme de ceux qui ne le sont pas. Les ouvrages visant un public général sont souvent sans évaluation par les pair.e.s et les ouvrages spécialisés sont souvent, mais pas toujours, évalués par les pair.e.s. La maison d'édition, universitaire ou non, est un bon indicateur de la fiabilité des monographies.

La [bibliothèque de l'UQAM](#) offre un large [accès à de nombreux livres en format physique ou en ligne](#). Il est également possible de consulter ou d'emprunter des monographies dans d'autres bibliothèques.

► Articles périodiques scientifiques

Les périodiques scientifiques sont des revues spécialisées publiées par des universités ou des centres de recherche dans lesquelles sont diffusés les résultats d'études menées par des chercheur.e.s universitaires. La plupart des revues procèdent à une évaluation rigoureuse par des pair.e.s des articles avant leur publication. Par conséquent, ces articles sont reconnus comme une source fiable d'informations.

De plus, les périodiques scientifiques permettent de suivre les avancées les plus récentes de la recherche. Les articles issus de ces revues sont souvent plus accessibles et plus concis que les livres et l'information y est présentée de manière plus systématique.

Les bibliothèques universitaires, y compris celle de l'UQAM, disposent de collections de [périodiques scientifiques](#). De plus, des [bases de données accessibles en ligne](#) offrent également un accès aux articles de périodiques scientifiques.

› Mémoires et thèses

Les mémoires et les thèses sont des recherches réalisées par des étudiant.e.s universitaires aux cycles supérieurs. Elles fournissent généralement un aperçu de la littérature scientifique et des débats universitaires sur un sujet spécifique.

Les mémoires et les thèses sont disponibles sur [Archipel UQAM](#), une archive de publication électronique libre d'accès. D'autres sont accessibles en téléchargement sur des bases de données en ligne provenant de différentes universités.

› Publications gouvernementales et internationales

Les publications gouvernementales et internationales (PGI) regroupent une variété de documents produits par des gouvernements, des organisations internationales et d'autres institutions. Elles sont pertinentes à consulter lors de recherches sur des documents officiels, tels que les ministères et organismes publics, les rapports annuels, les statistiques, les données financières officielles ou les rapports de recherche. De nombreuses publications de ce type sont disponibles sur les sites Internet des institutions concernées ou via des bases de données spécialisées, tel que [Statistiques Canada](#).

Une section dédiée aux PGI ([organisations internationales](#) et [ressources gouvernementales](#)) est présente à la bibliothèque centrale de l'UQAM, située au deuxième étage, à proximité de la bibliothèque des sciences juridiques. Il est également possible de consulter ou d'emprunter des PGI dans d'autres bibliothèques.

› Sources juridiques

Lors de la rédaction d'un travail, l'utilisation de documents juridiques peut être pertinente. Les lois, les règlements, la jurisprudence, les conventions et les traités peuvent étayer l'argumentation et enrichir le raisonnement.

Les [documents juridiques](#) sont disponibles à la bibliothèque des sciences juridiques, située au deuxième étage de la bibliothèque centrale. Il est également possible de consulter ou d'emprunter des documents juridiques dans d'autres bibliothèques.

› Actes de colloques et de congrès

Les actes de colloques et de congrès regroupent les communications présentées par des chercheur.e.s ou des spécialistes lors d'événements scientifiques. Ils offrent des réflexions sur des thèmes spécifiques et actuels, ainsi que des résultats de recherches récentes sur divers sujets. [Ces documents sont accessibles en ligne](#) ou disponibles dans les bibliothèques.

› Discours officiels

Les discours sont des déclarations faites par des personnalités publiques et sont généralement rapportés dans leur intégralité. Ils peuvent renforcer l'argumentation d'un travail, car ils représentent une source officielle.

On peut trouver ce type de sources à travers divers supports, tels que les quotidiens et leurs archives, les documents historiques, les biographies, les publications gouvernementales et internationales (PGI), les recueils d'allocutions officielles, [les ressources en ligne](#) et les documentaires.

› Recueils de textes et notes de cours

Les recueils de textes sont des compilations d'articles de périodiques qui peuvent être utilisés comme sources d'information. Les professeur.e.s les sélectionnent souvent, car ils sont considérés comme des références incontournables dans la discipline. Par conséquent, leur utilisation peut être pertinente pour étayer une recherche.

Les notes de cours personnelles peuvent servir de point de départ pour cerner un sujet de recherche spécifique. Cependant, il est recommandé de les utiliser avec prudence, car l'objectif d'un travail universitaire est de présenter une problématique sous un point de vue original et de démontrer ses compétences en recherche.

› Internet

La recherche en ligne permet d'accéder à des informations factuelles, des références, des opinions, des analyses et des documents officiels. Cependant, il est important d'être prudent.e quant aux sources choisies et d'évaluer si la source comble les exigences méthodologiques. Il est nécessaire de se baser sur des sources évaluées par les pair.e.s pour un travail universitaire.

Notons aussi que l'information en ligne peut être éphémère, c'est pourquoi il est recommandé de privilégier des sites Internet qui garantissent la pérennité des données. Il est également conseillé d'user avec prudence l'Intelligence artificielle, qui peut donner des pistes de réflexion, mais qui doivent être corroborées par d'autres sources dont la fiabilité est garantie.

› Documents sonores et audiovisuels

Les documents sonores et audiovisuels, notamment les films documentaires et les balados, peuvent apporter des perspectives et des témoignages enrichissants pour la recherche. Cependant, ils ne peuvent être considérés comme la source principale de référence à eux seuls. [Ces documents sont disponibles en ligne](#) ou dans les bibliothèques. L'audiovidéothèque se trouve au niveau métro de la bibliothèque centrale de l'UQAM.

› Articles de journaux

Les articles de journaux fournissent des informations factuelles sur des événements actuels au niveau local, national et/ou international. Cependant, ils adoptent généralement une approche plus informative qu'analytique. Bien qu'ils ne soient pas considérés comme des sources scientifiques évaluées par les pair.e.s, ils peuvent néanmoins être utiles pour certains types de travaux. Par exemple, lors de l'étude d'un événement historique majeur, il peut être intéressant d'analyser la façon dont il a été traité dans les journaux. [Les bases de données](#) et les sites Internet des journaux sont des ressources à consulter pour trouver des articles de presse.

IMPORTANT

Évaluer la fiabilité d'une source

Lorsqu'on produit un travail universitaire, certaines questions permettent, dès le départ, d'évaluer la fiabilité d'une source.

Qui est l'auteur.e du texte ?

S'agit-il d'un ou d'une universitaire spécialiste du sujet ?

Suivant l'objet étudié, il peut être pertinent de considérer la date de parution du document. Est-il récent ?

Le document est-il publié par une maison d'édition universitaire ou reconnue au sein de la communauté des chercheur.e.s ?

Le texte a-t-il été évalué au moyen d'un système anonymisé de révision par les pair.e.s ?

Est-il paru dans un périodique scientifique ?

Comment le travail a-t-il été reçu dans le monde universitaire ? Qu'en disent les diverses recensions parues dans les périodiques scientifiques ?

La source est-elle citée dans d'autres travaux sur le même sujet ?

2.2 La recherche de documentation à la bibliothèque

Les étudiant.e.s de l'UQAM ont accès à de nombreux documents à la bibliothèque de l'université. En plus de cela, ils ont la possibilité de consulter ou d'emprunter des ressources en se rendant dans d'autres bibliothèques universitaires, ainsi qu'à la [BAnQ](#) (Bibliothèque et Archives nationales du Québec). Chacune de ces institutions propose un catalogue numérique accessible principalement en ligne. Ce type d'outil permet de rechercher des documents, de consulter leur description, ainsi que d'obtenir des informations sur leur disponibilité et leur emplacement.

► La bibliothèque de l'UQAM

La bibliothèque principale de l'UQAM est située dans le pavillon Hubert-Aquin, au A-M100. En plus de celle-ci, l'université compte d'autres bibliothèques, telles que la bibliothèque des sciences de l'éducation et la bibliothèque des sciences juridiques, entre autres. Pour obtenir plus d'informations à leur sujet, il est possible de consulter la page d'accueil de la bibliothèque sur leur [site Web](#). La bibliothèque de science politique contient plusieurs [outils pertinents](#) tout au long de vos études.

Astuce – **Amélie Mainville** est la bibliothécaire responsable du Département de science politique de l'UQAM. Vous pouvez prendre rendez-vous ou [la contacter](mailto:mainville.amelie@uqam.ca) (mainville.amelie@uqam.ca) pour toutes questions de recherche bibliographique ou concernant les formations et services offerts.

► Le service de Prêt entre bibliothèques (PEB)

Le [Service de Prêt entre bibliothèques](#) est disponible à la bibliothèque de l'UQAM. Il permet d'emprunter des documents qui ne sont pas présents dans les collections de l'UQAM. Les membres actifs de l'UQAM ayant un code MS peuvent bénéficier gratuitement de ce service.

Le PEB ne permet pas d'obtenir des livres numériques complets, mais il offre souvent la possibilité d'obtenir (en fonction des accords conclus avec nos bibliothèques partenaires) une copie d'une partie d'un livre, telle qu'un chapitre ou une entrée d'un dictionnaire spécialisé.

› L'outil de recherche Sofia

[Sofia](#) est le catalogue partagé par l'ensemble des bibliothèques universitaires du Québec. Il offre la possibilité de localiser différents types de ressources, tels que des livres, des publications numériques (livres et articles de périodiques provenant de bases de données), des documents audiovisuels et sonores, et bien d'autres encore.

Cet outil de recherche offre la possibilité de trouver des ressources non seulement dans les collections des bibliothèques de l'UQAM, mais également dans celles des bibliothèques universitaires à travers le Québec et du reste du monde. Cela vous permet d'élargir vos recherches au-delà des collections disponibles à l'UQAM et d'accéder à une plus grande variété de ressources.

› Pour affiner ses recherches sur Sofia

Pour affiner votre recherche, utilisez les filtres disponibles dans la section de gauche de la fenêtre de résultats. Par exemple, le filtre « Bibliothèque » vous permet de restreindre votre recherche aux collections des bibliothèques selon 3 niveaux : les bibliothèques de l'UQAM, les bibliothèques universitaires du Québec ou les bibliothèques à travers le monde. Notons qu'il y a plusieurs [formations en recherche](#) dispensées par la bibliothèque.

Vous pouvez également sélectionner un ordre de tri au-dessus de la liste des résultats, sous l'option « Tri », pour spécifier l'ordre dans lequel vos résultats seront affichés. Par exemple, vous pouvez trier par pertinence (meilleure correspondance, récence, bibliothèques), par auteur.e (A à Z), par date, etc.

Pour découvrir plus de conseils et astuces de recherche, n'hésitez pas à consulter le [Guide d'utilisation de Sofia](#) ou les différentes [vidéos](#) qui nous en apprennent sur les spécificités de la recherche avancée.

› Les autres bibliothèques

Il est possible de se rendre dans d'autres bibliothèques pour consulter des sources. À Montréal, on trouve la [BAnQ](#) (Bibliothèque et Archives nationales du Québec), ainsi que les bibliothèques des différentes universités de la ville, telles que McGill, Concordia et l'Université de Montréal. Chacune de ces institutions dispose d'un catalogue en ligne répertoriant les sources qu'elle possède.

Grâce à la [Carte PBUQ](#), il est facile d'emprunter des documents dans l'ensemble de ces bibliothèques. Les étudiant.e.s de tous les cycles peuvent obtenir cette carte en se rendant au comptoir de prêt de la Bibliothèque centrale de l'UQAM.

› Effectuer une recherche de documents à la bibliothèque

Première étape – Définir le sujet et la question de recherche

Avant de commencer, il est essentiel de choisir un sujet de recherche. Si une question de recherche a déjà été formulée, cela permettra de cibler plus précisément la documentation nécessaire. Dans le cas où la question de recherche reste à définir, il est recommandé de se référer à des sources plus générales, telles que des dictionnaires spécialisés, des encyclopédies ou des ouvrages introductifs pour développer le sujet (voir le point 3.4.1 « Le travail de recherche » du chapitre 3 pour plus d'informations sur le choix d'un sujet et l'élaboration d'une question de recherche).

Deuxième étape – Identifier les mots-clés

Une fois que le sujet de recherche est déterminé, il est important d'identifier les mots-clés qui permettront de trouver des informations pertinentes. Les mots-clés correspondent aux concepts, événements ou thèmes qui ont déjà été traités dans la littérature scientifique. Les termes choisis doivent correspondre aux informations répertoriées dans le catalogue de la bibliothèque ou dans la base de données. Les notices bibliographiques d'une bibliothèque contiennent différents champs, tels que l'auteur.e, le titre, l'éditeur, les sujets, etc. Il est recommandé d'identifier des mots-clés susceptibles d'apparaître dans le titre ou le champ des sujets.

Au début d'une recherche, il est nécessaire d'identifier plusieurs mots-clés ayant des significations similaires. Certains de ces termes peuvent être présents dans le catalogue consulté, tandis que d'autres peuvent ne pas l'être. Il peut également être utile de trouver des termes à la fois en français et en anglais, étant donné que de nombreuses publications contemporaines sont en anglais.

Troisième étape – Rechercher dans le catalogue de la bibliothèque

Les mots-clés identifiés sont ensuite utilisés pour effectuer des recherches dans le catalogue d'une ou de plusieurs bibliothèques. Si les documents ne sont pas disponibles, il est souvent possible de les réserver.

2.3 La recherche d'informations à l'aide de bases de données

Les bases de données sont des systèmes de classification de l'information qui permettent un accès facile à celle-ci. Il existe différents types de bases de données qui regroupent des sources et des informations de diverses natures. Cela peut inclure des articles de périodiques scientifiques, des actes de conférence, des articles de journaux, des critiques de livres, des images, des statistiques.

► Accéder aux bases de données disponibles à l'UQAM

Pour avoir accès aux bases de données disponibles à l'UQAM, il faut d'abord se rendre sur le [site Web de la bibliothèque](#). Par la suite, il faut taper dans la barre de recherche « [bases de données A-Z](#) ».

Les bases de données sont disponibles en tout temps à partir des ordinateurs situés dans la bibliothèque et sur le campus de l'UQAM. Cependant, pour consulter les bases de données à partir d'un ordinateur personnel, il est nécessaire de se connecter sur son compte étudiant.

► Chercher des articles de périodiques scientifiques

Les bases de données sont essentielles pour la recherche d'articles de périodiques scientifiques. De nombreuses bases de données sont spécifiquement dédiées à répertorier les articles produits par des chercheur.e.s.

Pour rechercher des articles scientifiques dans les bases de données, vous devez d'abord sélectionner l'option « [Bases de données A-Z](#) » en ligne sur la page d'accueil de la bibliothèque. Sur la page, il y a trois onglets. Lors des premières recherches, il est recommandé de choisir l'onglet « Sujets », qui permet de faire une recherche par discipline scientifique. Sous cet onglet, différentes disciplines sont répertoriées dans la colonne de gauche. Il suffit de faire un choix et de sélectionner « Aller » pour afficher des liens vers plusieurs bases de données. Une fois que vous avez choisi une base de données, vous effectuez une recherche en utilisant des mots-clés, de la même manière que dans le catalogue numérique d'une bibliothèque.

Il est important de noter que les bases de données de la discipline « Science politique » ne sont pas les seules pouvant être utiles pour votre travail. Vous pouvez également examiner les bases de données de disciplines connexes, telles que la sociologie, l'histoire, les études féministes, l'économie ou les sciences juridiques. Lorsque vous êtes plus familiarisé.e avec les bases de données, vous pouvez également consulter la classification en ordre alphabétique et rechercher par noms.

Les bases de données répertorient les articles de périodiques scientifiques, contrairement aux catalogues de bibliothèques qui se limitent souvent aux revues. En effectuant une recherche à l'aide de mots-clés, comme décrit précédemment, vous pouvez identifier des articles sur un sujet spécifique. Certaines bases de données fournissent les articles intégraux au format PDF, tandis que d'autres ne présentent que la référence bibliographique et une description. Dans ce dernier cas, vous devrez chercher ailleurs le texte intégral de l'article. Un lien vers différentes sources peut parfois apparaître à côté de la référence.

› Quelques bases de données utiles

JSTOR

JSTOR est une base de données multidisciplinaire qui répertorie des centaines de périodiques scientifiques internationaux. On y trouve de nombreux textes disponibles pour le téléchargement en format PDF. Il faut noter qu'une grande partie de ceux-ci sont en anglais. Avec la fonction de recherche avancée, il est néanmoins possible de filtrer les articles en fonction de la langue dans laquelle ils sont écrits.

Repère

Repère est une base de données multidisciplinaire en français, développée par la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et les Services documentaires multimédia (SDM). Il convient de souligner que Repère répertorie non seulement des périodiques scientifiques, mais également d'autres types de publications.

De plus, toutes les références répertoriées dans cette base de données ne sont pas accompagnées d'une version numérique du texte intégral. Par conséquent, il peut parfois être nécessaire de poursuivre la recherche dans une bibliothèque pour obtenir l'accès complet à certaines références.

Google Scholar

Cette base de données est accessible au public et gratuite. De nombreux articles sont disponibles au format PDF ou HTML. Si Google Scholar propose un article sans en offrir la version intégrale, il est conseillé de vérifier si la revue est disponible à la bibliothèque.

Pour accéder à Google Scholar, il vous suffit de vous rendre sur le [site Web](#). Cet outil de recherche présente trois avantages principaux : le nombre de citations indique la centralité du texte dans son champ d'études ; il est possible de chercher quels textes citent les textes jugés clés et il est simple d'affiner les années de publications.

Les étudiant.e.s en science politique peuvent également trouver des sources utiles pour leurs travaux dans plusieurs autres bases de données. Pour des articles de périodiques scientifiques, il y a notamment Worldwide Political Science Abstracts, CAIRN, Persée, Érudit et Project Muse. Pour ce qui est des mémoires et des thèses, il y a ProQuest Dissertations and Theses Global. Toutes ces bases de données sont accessibles par la bibliothèque de l'UQAM, onglet « [Bases de données A-Z](#) ».

► Quelques outils indispensables pour la recherche

Certains outils indispensables pour la recherche sont les opérateurs logiques, également appelés opérateurs de recherche. Ils sont largement utilisés dans les catalogues de bibliothèques ainsi que dans les bases de données pour lier les mots-clés utilisés dans la recherche. Les principaux opérateurs logiques sont les suivants :

ET ou AND

L'utilisation de cet opérateur entre deux mots dans une barre de recherche permet de trouver des documents où les deux termes sont présents.

OU ou OR

L'utilisation de cet opérateur entre deux termes permet de trouver des sources dans lesquelles l'un ou l'autre des mots est présent.

SAUF ou NOT

En insérant cet opérateur entre deux mots, il est possible de chercher un document où le premier terme apparaît, mais pas le second.

“ ”

Les guillemets anglais sont utilisés pour rechercher une expression exacte. Il suffit de placer le terme, l'expression ou le groupe de mots entre les guillemets pour que le moteur de recherche cible cette expression spécifique.

*

L'astérisque peut être utilisé dans une recherche pour remplacer des lettres ou des mots manquants. Plus précisément, il est placé à la fin d'un mot incomplet ou d'une expression pour élargir la recherche. Par exemple, en utilisant «fémini*», la recherche inclura simultanément les mots «féminin», «féminins», «féministe», «féministes», «féminisme» et «féminismes».

Pour découvrir plus de conseils et astuces de recherche, n'hésitez pas à consulter le [Guide d'utilisation de Sofia](#) ou les différentes [vidéos](#) qui nous en apprennent sur les spécificités de la recherche avancée.

CHAPITRE 3

Les principaux travaux en science politique

3.1 La lecture efficace

Tout travail de recherche ou d'analyse débute par la lecture. Il est donc essentiel d'adopter une technique de lecture efficace. La compréhension d'articles scientifiques⁷ nécessite un travail actif de la part du lecteur ou de la lectrice. S'il existe une multitude de méthodes de lecture efficaces, voici quelques suggestions de techniques efficaces.

► La prélecture

Avant de commencer à lire un texte, il est important de se pencher sur le résumé pour connaître les idées clés. Un premier survol du texte s'impose ensuite. Lors de cette phase exploratoire, il suffit de repérer les indices externes (auteur.e, titre, sous-titres, année de publication, longueur et division du texte). Ces éléments permettent de situer le sujet et les principales composantes du texte.

Une lecture de l'introduction et de la conclusion permet de comprendre la structure logique du texte, c'est-à-dire qu'elle facilite la compréhension des intentions de l'auteur.e ainsi que de la problématique⁸ traitée.

Par ailleurs, il est souvent utile de faire une courte recherche sur l'auteur.e afin de situer le texte dans son œuvre et/ou dans une époque, une région, une école de pensée, etc.

► La première lecture

Il est, par la suite, fortement recommandé de lire le texte de manière continue, d'un trait, sans interruption, afin de mieux saisir la thèse et la structure argumentative de l'auteur.e. C'est au cours de cette première lecture que l'on souligne l'information importante.

Il peut aussi être utile d'inscrire les mots-clés dans la marge du texte. Par exemple, résumer chacun des paragraphes par un mot peut s'avérer profitable. D'une part, cela permet de créer des liens entre les principales idées défendues par l'auteur.e. D'autre part, il devient ainsi plus aisé de se repérer dans le texte lors de lectures ultérieures.

7 Voir chapitre 2, section 2.1 « Les différents types de sources » sous « [Articles de périodiques scientifiques](#) ».

8 Voir chapitre 3, section 3.2.1 « La fiche de lecture » sous « [La problématique](#) ».

Le fait d'utiliser des mots différents de ceux utilisés dans le texte peut aussi être utile pour mieux comprendre les concepts lus. En faisant l'effort de résumer les idées de l'auteur.e dans ses propres mots et sa propre langue, on s'assure d'être capable de les utiliser par la suite dans le cadre des différents travaux.

À ce stade, l'idée générale du texte ainsi que les liens existants entre celui-ci et le cours ou l'activité d'évaluation demandée devraient être perceptibles.

› L'analyse

Dégager et retranscrire la structure ou le squelette du texte favorise l'analyse. En d'autres termes, cela permet de comprendre le plan de l'auteur.e. Il s'agit d'établir des liens entre les idées, de regrouper les éléments qui prouvent la même chose en un argument, etc. Ce premier travail d'analyse sert à rédiger un rapport de lecture, si tel est l'objectif, ou du moins à bien assimiler les notions du texte. À la suite de quelques lectures, il faut pouvoir reformuler et synthétiser les idées principales du texte en ses propres mots.

Astuce – Si les lectures s'inscrivent dans le cadre de recherches pour un travail long, il est fortement recommandé de préparer de courtes fiches de lecture pour chaque document afin de retrouver facilement les informations repérées dans la documentation en notant les pages d'où provient l'information pour s'y référer plus rapidement et éviter le plagiat.

Voici un exemple de cadre de lecture :

Référence du texte			
Question	Citation	Page	Dans vos mots
Que sait-on ?			
Qu'ignore-t-on ?			
Comment l'auteur.e tente-t-il de répondre à sa question ?			
Qu'est-ce que l'auteur.e trouve ?			
Quelles sont les principales contributions du texte ?			

3.2 Les types de rapports de lecture

Il existe différents types de rapports de lecture, dont la fiche de lecture, le compte-rendu critique, le résumé critique d'un ou de plusieurs textes, la revue de la littérature et la bibliographie commentée. Ils exigent tous d'identifier les idées principales d'un ou de plusieurs textes et de proposer une réflexion critique. Ils ne sont en aucun cas une suite de citations. Ce sont des écrits organisés et cohérents qui reprennent l'essentiel d'un ou de plusieurs ouvrages. Comme chaque type de rapports de lecture se distingue des autres, tant sur le fond que sur la forme, chacun des types susmentionnés est présenté dans cette section.

Les rapports de lecture, selon la forme qu'ils prennent, contribuent au développement de diverses compétences. Néanmoins, il est possible d'affirmer que, de manière générale, les rapports de lecture permettent de développer des capacités d'analyse (cibler rapidement les informations importantes) et de synthèse (rapporter ces données de manière précise et concise), de même qu'ils favorisent la compréhension et l'approfondissement de la matière et contribuent au développement de l'esprit critique.

IMPORTANT

À considérer lors de la rédaction de rapports de lecture

- La fidélité aux propos de l'auteur.e est impérative ;
- La rédaction du travail doit être guidée par le principe qu'il pourrait s'adresser à une personne n'ayant pas lu le texte ;
- L'utilisation de citations directes doit se faire avec parcimonie.

3.2.1 La fiche de lecture

De tous les types de travaux, la fiche de lecture est celui qui doit demeurer le plus près du texte original. Une fiche de lecture se distingue toutefois d'un résumé. En effet, l'objectif n'est pas de rapporter de manière condensée toutes les informations contenues dans un texte, mais plutôt d'en faire ressortir la structure argumentative et les éléments fondamentaux.

En ce sens, la fiche de lecture est avant tout un exercice de synthèse qui exige de rendre compte des idées principales d'un texte en peu de mots. Rédiger une fiche de lecture nécessite donc de la précision, de la concision et de la clarté. Il est possible d'appliquer la grille de lecture que présuppose ce type de travail à tous les écrits universitaires.

IMPORTANT

Lorsque l'on réalise une fiche de lecture, il est nécessaire de se pencher sur les exigences spécifiques du ou de la professeur.e. Il y a plusieurs variantes de fiches de lecture et le travail doit d'abord et avant tout être conforme à ces exigences.

› Le format d'une fiche lecture

Une fiche de lecture fait généralement une à deux pages⁹. À la différence d'un compte-rendu critique, elle ne prend pas la forme d'un texte suivi. Elle se présente généralement comme un document sous forme de points. Un exemple est d'ailleurs fourni dans l'[appendice G](#) du Guide de méthodologie. Il est possible de retrouver ces appendices sur le [site du Centre Paulo Freire](#).

9 **Attention.** Certain.e.s professeur.e.s imposeront ces limites en nombre de mots.

Dans une fiche de lecture, on doit présenter les idées de l'auteur.e dans nos propres mots. L'utilisation d'un langage précis qui reflète bien le sens du texte est recommandée. Si un passage du texte est repris textuellement (citation directe), il est primordial de le mettre entre guillemets français (« ») et d'insérer une référence. Dans le cas contraire, ce sera considéré comme du plagiat.

► Les composantes d'une fiche de lecture

Le plus souvent, les différentes composantes exigées dans une fiche de lecture sont : la référence complète, le but, la problématique, la thèse, les arguments, les concepts et la critique.

La référence complète

Pour élaborer la référence selon les normes [UQAM-APA](#), se référer à la [section 4.3](#).

L'objectif

Il s'agit de l'objectif général du texte. L'objectif doit être formulé en une seule phrase. Par exemple, celle-ci peut commencer par un verbe à l'infinitif, tel que « expliquer », « démontrer », « analyser », « illustrer », « évaluer », etc. Le but inclut le thème abordé dans le texte, ainsi que l'angle et la perspective à partir desquels il est traité.

La problématique

Une problématique est constituée de deux éléments principaux qui se succèdent dans le texte et qui sont rattachés l'un à l'autre : d'abord, l'auteur.e expose un problème de recherche (problématique) et, ensuite, il ou elle présente une question de recherche.

Dans tous les textes argumentatifs, pouvant prendre différentes formes, le problème de recherche représente l'impasse à laquelle l'ensemble du texte tente de remédier. Dans plusieurs cas, il s'agit d'un constat qui concerne les insuffisances de la littérature scientifique sur un sujet précis.

Suivant l'énonciation d'un problème de recherche, l'auteur.e d'un texte présente une question de recherche. Elle est rattachée de près au problème de recherche. En fait, il s'agit de sa reformulation sous la forme

d'une question. La réponse à la question de recherche se propose de pallier le déficit constaté auparavant. Il s'agit généralement de la thèse.

Faire ressortir la problématique d'un texte consiste à relever le problème de recherche et la question de recherche qui sont au centre de celle-ci. Notons que, si ce n'est pas dans tous les écrits scientifiques qu'une question de recherche est explicitement formulée, dans tous ces textes un problème de recherche est exposé et une question de recherche tacite guide l'argumentation.

La problématique justifie la nécessité de mener la recherche qui est présentée dans un texte scientifique. Ainsi, il est possible d'identifier la problématique d'un article ou d'un ouvrage à l'aide de la question suivante : « pourquoi avons-nous besoin de réaliser cette recherche et de connaître les résultats qu'elle propose ? »

De manière générale, la problématique apparaît au début d'un texte, dans l'introduction. La problématique précède l'énonciation de la thèse.

La thèse

La thèse est l'idée principale mise de l'avant dans un texte. Il s'agit d'un énoncé que l'auteur.e tente de vérifier ou de défendre tout au long de son travail et qu'il soumet au regard et à la critique de la communauté scientifique. Elle se présente sous la forme d'une affirmation qui met en relation des concepts.

La thèse est solidaire de la problématique. Elle remédie au constat d'insuffisance relevé dans la problématique. Elle est une réponse provisoire à la question de recherche.

Il est possible d'avoir recours aux questions suivantes pour identifier la thèse : « qu'est-ce que l'auteur[e] cherche à nous dire?, [...] quelle est la proposition principale autour de laquelle le texte est structuré? Quelle idée nouvelle soumet-il à notre examen? » (Bédard, Olivier et Ferron, 2005, p. 71).

Dans la plupart des cas, la thèse est présentée dans l'introduction d'un texte et elle est réitérée dans la conclusion. Le titre d'un texte peut être un indice pointant vers la thèse. Du reste, il est nécessaire de garder à l'esprit que l'ensemble du texte étudié devrait contribuer à examiner ou à soutenir la thèse.

Les arguments

Un argument est un raisonnement qui vient soutenir la thèse. Pour faire ressortir les différents arguments d'un texte, il est nécessaire de comprendre la structure argumentative. En d'autres mots, il faut être en mesure de reconstituer la logique qui sous-tend la défense de la thèse et le but de l'auteur.e.

Les sous-titres d'un texte sont souvent des repères pouvant aider à identifier les arguments. D'autre part, les exemples fournis par un.e auteur.e servent principalement à illustrer les arguments, ils ne sont pas des arguments en tant que tels. Ainsi, lors de la recension des arguments d'un.e auteur.e, les exemples auxquels il ou elle a recours ne doivent pas apparaître à l'avant-plan.

En cas de difficultés pour cerner les arguments d'un texte, il suffit de reprendre les différents paragraphes et de résumer en quelques mots l'idée principale de chacun d'eux. Pour ce faire, être attentif-ive aux premières phrases de chaque paragraphe peut s'avérer utile. Ensuite, ne reste plus qu'à tenter de reconstituer les principaux arguments qui appuient la thèse à partir de ses propres notes.

Les concepts

À cette étape, il est nécessaire de relever les principaux concepts auxquels l'auteur.e a recours dans son texte. En règle générale, ceux-ci sont contenus dans la thèse et les arguments. Il faut se pencher sur le sens que prennent les concepts dans le contexte du texte étudié. En d'autres termes, la définition proposée doit refléter le sens que l'auteur.e accorde au terme dans son texte quoi qu'il puisse s'avérer pertinent de consulter des ouvrages, encyclopédies et dictionnaires spécialisés en science politique. Gordon Mace et François Pétry définissent le concept comme suit :

Le concept est un mot, ou une expression, que les chercheur.e.s ont emprunté au vocabulaire courant ou construit de toutes pièces pour désigner ou circonscrire des phénomènes de la réalité observable qu'ils désirent étudier scientifiquement. C'est une représentation abstraite d'une réalité observable ; elle n'est donc jamais parfaitement conforme au phénomène réel qui, de toute façon, ne peut jamais être complètement connu (Mace et Pétry, 2000, p. 27).

La critique

La critique est une appréciation d'un texte portant sur la logique argumentative et sur la pertinence pour le débat académique. Un commentaire critique peut se pencher tant sur les points forts que sur les points faibles d'un texte. Il est essentiel d'expliquer et d'argumenter la critique que l'on formule. Une bonne critique démontre une bonne compréhension du texte étudié. Il ne s'agit pas ici d'énoncer son appréciation lyrique, mais bien de fournir une critique étoffée liée aux arguments soumis par l'auteur.e.

On retrouve deux types de critiques : la critique interne et la critique externe. Il est possible de combiner ces deux types de critiques.

Une critique interne s'intéresse au contenu d'un texte, principalement à l'argumentaire qu'il présente. Pour formuler ce type de critique, on peut se demander : Y a-t-il des lacunes dans la démonstration de l'auteur.e ? Est-ce que les arguments soutiennent adéquatement la thèse ? Les concepts sont-ils bien définis ? Est-ce que ceux-ci gardent la même signification tout au long du texte ?

Une critique externe situe le texte et son propos par rapport aux débats dans lesquels il s'inscrit en science politique. Ce faisant, il est possible d'évaluer la contribution apportée par un texte aux connaissances de la discipline.

Une critique doit toujours concerner les idées centrales d'un texte. Il vaut mieux éviter les commentaires au sujet du style d'un.e auteur.e. Il est préférable de ne pas concentrer la critique sur des éléments périphériques du texte. Il s'agit plutôt de viser la thèse, l'argumentaire, ainsi que la méthode privilégiée dans le texte. D'autre part, lorsqu'il faut formuler une brève critique, comme c'est souvent le cas dans les fiches de lecture, il est préférable de présenter une critique bien étayée sur un point précis que d'énoncer plusieurs pistes sans les expliquer.

Référence

D'Aoust, A.-M. et Nagels N. (2023). Femmes et genre en Relations internationales : remettre le corps au centre de la politique mondiale. Dans J.-G. Prévost et P. May (dir.), *Problèmes politiques contemporains* (p. 125-134). Les Éditions JFD¹⁰.

Problématique

Les approches traditionnelles en études des Relations Internationales (RI) ne prennent pas suffisamment en compte les enjeux de genre et le rôle des femmes, et ce, malgré l'impact indéniable de ces aspects sur les principaux problèmes contemporains de politique internationale.

Thèse

Les approches féministes en études de sécurité et en études du développement démontrent que l'inclusion du genre et du corps comme catégories analytiques est essentielle afin de rendre visible les structures hiérarchiques existantes en RI.

Concepts clés¹¹

Genre : Élément constitutif des relations sociales coconstruites entre le masculin et le féminin. Les différences entre les catégories binaires homme/femme ne sont pas innées, mais sont plutôt apprises à travers la socialisation et l'éducation. Cette différenciation permet de créer un système de pouvoir hiérarchisé et inégal entre les catégories genrées.

Sécurité : Dans une vision conventionnelle des RI, la sécurité est une protection que l'État offre à sa population au moyen de sa capacité militaire. Les approches féministes de la sécurité remettent pour leur part le genre et les corps au cœur du concept de sécurité plutôt que les relations entre États.

10 Utilisation du Style [APA-UQAM](#) pour chapitre d'un ouvrage collectif. [Voir la section 4.3.](#)

11 Autres concepts possibles: développement, *women in development* (WID).

Arguments

Les études traditionnelles sur la sécurité en RI limitent leurs analyses sur les relations inter-étatiques et les actions des dirigeant.e.s politiques, ce qui dresse un portrait incomplet des enjeux de sécurité. Une approche féministe permet de reconsidérer les enjeux de sécurité en intégrant les dynamiques de genre et du corps vivant.

L'institutionnalisation du genre dans les politiques de développement s'ancre dans un féminisme occidental et dans une perspective de développement moderniste. L'égalité des genres est ainsi instrumentalisée à des fins de croissance économique. Les politiques de développement sont donc évaluées par des critères quantitatifs, ce qui invisibilise les structures de pouvoir dans lesquelles s'insèrent les relations de genre.

Critique

Bien que la problématique et la thèse porte sur le manque de considération du genre dans les études conventionnelles de RI, la section sur le développement démontre plutôt que les questions de genre sont abordées de manière insatisfaisante par les politiques de développement. En effet, si la section sur la sécurité illustre à l'aide d'exemple que la prise en compte du genre dans les études de RI permet de reconsidérer certains enjeux et de remettre en causes certaines définitions, la deuxième section rend compte du fait que le genre est pris en compte par les institutions de développement, mais dans une logique utilitariste et economiciste. Il existe donc un certain manque de cohérence entre le premier et le deuxième argument.

3.2.2 Le compte-rendu critique

› Le format d'un compte-rendu critique

Un compte-rendu critique est un texte suivi qui synthétise le contenu d'un ouvrage de manière complète, précise et concise. Il est possible de faire le compte-rendu d'un chapitre, d'un article, d'une monographie, d'un ou de plusieurs texte(s) (voir le point 3.2.3 « [Le résumé critique de plusieurs textes](#) »), etc. Cet exercice comporte généralement trois parties : l'introduction, le développement (le résumé des arguments) et la conclusion critique. Il ne s'agit pas de recopier les propos de l'auteur.e, mais d'en extraire l'essentiel dans le but d'en faire une présentation condensée et articulée.

› Les composantes d'un compte-rendu critique

L'introduction

L'introduction consiste en une présentation générale du document incluant le sujet, le but, la problématique, la thèse, ainsi que les grandes lignes de l'argumentaire. Il s'agit en fait d'annoncer le plan du compte-rendu. Par ailleurs, il peut être pertinent d'inclure une brève mise en contexte de l'ouvrage (renseignements sur l'auteur.e, contexte historique, réception de l'ouvrage par la communauté scientifique, etc.). À cette fin, il est nécessaire de consulter d'autres documents sur le texte et l'auteur.e (biographies, encyclopédies, monographies). Cet exercice permet une compréhension approfondie.

Le développement

On y présente l'argumentaire de l'auteur.e. Il est aussi conseillé d'y définir les concepts clés du texte à l'étude ainsi que le cadre théorique employé par l'auteur.e. L'argumentaire doit être présenté de manière structurée. Il est important de faire ressortir l'angle et le ton de l'auteur.e. Il est souvent approprié de terminer cette section du compte-rendu par la présentation de la conclusion du texte à l'étude.

Astuce – Le développement d'un compte-rendu critique reprend les mêmes éléments qu'une fiche de lecture dans un texte continu. Il est donc essentiel d'identifier le but, la problématique, la thèse, les principaux arguments et les concepts clés.

La (conclusion) critique

Contrairement à la critique incluse dans une fiche de lecture, la partie critique d'un compte-rendu doit être plus étoffée. Si elle doit évidemment être plus longue, elle doit aussi être plus approfondie. Néanmoins, la substance même de la critique demeure la même.

À CONSULTER

Des modèles de synthèses critiques se trouvent aux appendices J et K. Le [premier exemple \(J\)](#) est une synthèse critique de trois textes (synthèse par auteur.e.s), tandis que le [second modèle \(K\)](#) présente une comparaison du passage de l'état de nature à l'État chez Thomas Hobbes et John Locke (synthèse par thème). Afin de consulter les appendices du guide, il suffit de se rendre sur le [site du Centre Paulo Freire UQAM](#).

3.2.3 Le résumé critique de plusieurs textes

Le résumé critique de plusieurs textes permet de mettre en évidence, de comparer et d'évaluer les principaux éléments de chacun des textes analysés.

Deux méthodes peuvent être utilisées (voir le [tableau 3.1](#)). Il est possible de résumer chacun des textes pour ensuite procéder à leur comparaison ou encore d'identifier les concepts ou thèmes communs pour en faire une comparaison. Lorsque l'on adopte cette méthode, il est important d'identifier à quel.le.s auteur.e.s appartiennent les propos rapportés.

Quelle que soit la méthode utilisée, la synthèse doit comporter une problématique commune, les éléments principaux des différents textes (thèses, arguments, concepts) et un fil conducteur analytique.

Tableau 3.1 – Les méthodes de synthèse critique de plusieurs textes

La méthode par auteur.e.s	La méthode par thématique
1. Introduction	
Problématique commune et thèse propre à chacun des textes.	Problématique commune et thèse propre à chacun des textes.
Structure du travail : lien entre les principaux concepts.	Structure du travail : lien entre les principaux concepts.
2. Développement	
Thèse du 1^{er} auteur.e • 1^{er} idée/concept • 2^e idée/concept • 3^e idée/concept	Premier concept/thème • Définition du 1^{er} auteur.e • Définition du 2^e auteur.e • Comparaison
Thèse du 2^e auteur.e • 1^{er} idée/concept • 2^e idée/concept • 3^e idée/concept	Deuxième concept/thème • Définition du 1^{er} auteur.e • Définition du 2^e auteur.e • Comparaison
	Troisième concept/thème • Définition du 1^{er} auteur.e • Définition du 2^e auteur.e • Comparaison
3. Conclusion critique	
• Comparaison critique : similitudes et différences • Ouverture	• Reprise des principaux éléments évoqués • Ouverture

IMPORTANT – Il faut impérativement éviter de présenter les textes les uns après les autres sans faire de liens.

3.2.4 La revue de la littérature

La revue de la littérature est une étape cruciale des travaux de recherche. Elle permet d'établir l'état des connaissances sur un sujet donné et implique donc une collecte de données. La lecture des documents scientifiques permet de se faire une bonne idée du sujet et de situer son analyse par rapport à ce qui a déjà été écrit. La revue sert donc à construire un objet d'étude, à formuler une problématique ainsi qu'une question de recherche.

La revue de la littérature comprend quatre étapes : la présentation générale du sujet, la synthèse, l'analyse et le constat.

› Les composantes de la revue de la littérature

L'introduction du sujet

Celle-ci débute par une mise en contexte où sont présentées les questions générales qui découlent du sujet choisi (questions qui seront discutées au cours du travail, sans que celles-ci soient spécifiques). L'introduction doit aussi comprendre une justification de la pertinence du sujet (en quoi est-il pertinent de traiter ce sujet?).

Astuce – Il peut être pertinent de consulter la section 3.2.1 « la fiche de lecture » sous « [la problématique](#) » pour l'élaboration d'une problématique.

La synthèse de la littérature

Cette étape vise à organiser la littérature en exposant les principales idées et thèses retrouvées dans les documents consultés. Il faut associer et dissocier les diverses thèses relevées selon les enjeux soulevés et les idées défendues. Il s'agit d'exposer l'argumentation des thèses présentées à l'étape précédente.

L'analyse

Cette partie devrait constituer une forme de confrontation puisque l'on met en opposition ou en association des idées, des méthodologies, des cadres d'analyse, etc. Il est à noter que la synthèse de la littérature s'opère parfois à travers l'analyse. À l'instar de la méthode par thématique (présentée dans le [tableau 3.1](#)) dans le cadre d'un résumé critique de plusieurs textes, il s'agit d'analyser tout en présentant les divers enjeux, thèses et arguments des différents textes.

Le constat

Enfin, il faut déduire et comprendre ce qui émane de la revue de la littérature. Cette étape vise à dégager ce qui pose problème dans la littérature (problèmes d'ordre méthodologique, théorique ou encore idéologique). Ce n'est qu'une fois le constat dégagé qu'il est possible de problématiser son sujet et de formuler une question spécifique de recherche.

3.2.5 La bibliographie commentée

Une bibliographie commentée est parfois exigée lorsqu'un travail de recherche est à faire. Elle permet notamment au ou à la professeur.e de s'assurer que le travail de recherche documentaire est bien entamé.

Il s'agit d'une liste d'ouvrages traitant du sujet choisi. Il n'est pas nécessaire d'y intégrer l'ensemble des ouvrages qui seront utilisés dans le cadre du travail de recherche, mais les plus pertinents, c'est-à-dire ceux qui contribuent réellement aux résultats de la recherche. Il est suggéré d'introduire succinctement le sujet de recherche en guise d'introduction. La bibliographie peut être présentée par ordre alphabétique selon les auteur.e.s, les thèmes et sous-thèmes ou encore par types de documents ou références (monographies, articles de périodiques, ouvrages de référence, etc.).

Une fois la liste complétée, il s'agit d'ajouter un bref commentaire descriptif et évaluatif pour chacune des références bibliographiques. Le commentaire comprend généralement la thèse de l'auteur.e, ses principaux arguments, ainsi que l'approche théorique qu'il ou elle utilise. Il faut aussi présenter l'appréciation de l'ouvrage et montrer en quoi il sera utile pour le travail. Pour savoir comment identifier le but, la thèse et les arguments, pouvez consulter la section 3.2.1 « fiche de lecture ».

Un modèle de bibliographie commentée se trouve à l'[appendice L](#). Afin de rédiger le commentaire de chacune des sources, il est possible de s'inspirer de la démarche expliquée précédemment au point 3.2.1 « La fiche de lecture » sous « [La critique](#) ».

› Modèle d'article commenté (exemple)

Référence

Massiah, G., & Tutin, C. (1984, November 1). Nicaragua : des élections au service du développement. *Le Monde diplomatique*, p. 4-5. <https://www.monde-diplomatique.fr/1984/11/MASSIAH/38288>

Dans leur court article intitulé « Nicaragua : des élections au service du développement », les auteurs, Gustave Massiah et Christian Tutin, font un bilan plutôt encourageant des réalisations du gouvernement sandiniste à la veille des élections de 1984. Selon eux, la volonté des sandinistes de faire avancer au même rythme démocratie et développement constitue l'originalité de l'expérience nicaraguayenne. Toutefois, les contraintes de la guerre diluent les effets positifs d'une politique économique innovatrice. Dans ce contexte pour le moins difficile, le maintien des principes démocratiques est essentiel à la poursuite du développement économique et social. Les auteurs constatent que, jusque-là, le gouvernement sandiniste a respecté le pluralisme politique et culturel. Les élections à venir constituent une nouvelle étape dans l'évolution du régime.

L'intérêt de cet article se situe dans l'évaluation qui est faite des efforts des sandinistes pour maintenir certains principes démocratiques et pour poursuivre le développement du pays alors que la conjoncture ne s'y prête pas.

3.3 Les présentations orales

› Introduction

L'introduction doit susciter l'intérêt de l'auditoire tout en démontrant une connaissance du sujet. En introduction, il est crucial d'exposer clairement l'objectif de l'exposé. Cela déterminera le vocabulaire et le ton à adopter tout au long de la présentation. Elle doit contenir le but de l'exposé, la thèse qui sera démontrée au cours de l'exposé, un bref aperçu des arguments et une présentation succincte de la méthodologie utilisée. Il est également possible d'introduire le sujet et la problématique en les replaçant dans leur contexte.

Astuce – Quelques idées de comment débiter :

- Avec une citation ou un proverbe ;
- Avec une question ;
- En établissant un ou des liens avec un ou des événements d'actualité ou encore historiques.

› Développement et transition entre les idées et les arguments

Il est nécessaire de soutenir la thèse de différentes manières. Cela peut inclure la présentation d'études de cas, d'exemples concrets, de faits pertinents, etc. Il est important de veiller à ce que chaque idée soit conclue brièvement. Pour cela, il convient de revenir sur ce qui a été dit en une ou deux phrases. Il est recommandé d'utiliser des marqueurs de relation (voir chapitre 4, tableau 4.1 « [Une liste de marqueurs de relation](#) ») pour indiquer le début d'une nouvelle idée. Il est essentiel de vérifier la signification et la pertinence des marqueurs de relation utilisés.

› Conclusion

Il est important de veiller à ce que chaque idée soit conclue brièvement. Pour cela, il convient de revenir sur ce qui a été dit en une ou deux phrases.

Dans un premier temps, il convient de rappeler ce qui a été exposé dans l'introduction. Ensuite, il est important de réaffirmer la thèse et les arguments de manière convaincante et persuasive. Il est possible d'élargir la réflexion en abordant un sujet plus large, en soulevant des questions supplémentaires qui pourraient être approfondies dans le futur. Il est conseillé de terminer la conclusion en offrant à l'auditoire la possibilité de poser des questions. Les questions peuvent notamment porter sur la méthodologie utilisée ou sur les limites de l'argumentation présentée.

Astuce

Voici quelques idées pour structurer efficacement un exposé oral :

Introduction captivante : Commencez par capter l'attention de votre auditoire avec une introduction accrocheuse. Utilisez une anecdote, une citation, une question provocante ou une statistique percutante pour susciter l'intérêt.

Énoncer le but et la thèse : Dans l'introduction, exposez clairement le but de votre exposé et énoncez votre thèse. Cela permettra à l'auditoire de comprendre immédiatement ce que vous allez démontrer.

Structuré en sections claires : Divisez votre exposé en sections distinctes correspondant à vos principaux arguments ou idées. Utilisez des sous-titres pour chaque section afin de guider l'auditoire et rendre votre exposé plus facile à suivre.

Transition entre les sections : Assurez-vous d'avoir des transitions fluides entre les différentes parties de votre exposé. Utilisez des marqueurs de relation (par exemple : « Ensuite », « De plus », « Cependant ») pour indiquer les transitions et relier les idées entre elles de manière cohérente.

Étayer vos arguments : Pour chaque argument, présentez des exemples, des études de cas, des faits concrets ou des statistiques pertinentes pour renforcer votre point de vue. Veillez à expliquer clairement le lien entre vos arguments et votre thèse globale.

Utiliser des supports visuels : Si cela est approprié, utilisez des supports visuels tels que des diapositives PowerPoint, des graphiques ou des images pour illustrer vos propos et rendre votre exposé plus engageant visuellement.

Conclusion : Résumez brièvement les points clés de votre exposé dans votre conclusion. Réaffirmez votre thèse et expliquez pourquoi elle est valide. Vous pouvez également proposer des réflexions supplémentaires ou des questions ouvertes pour inciter l'auditoire à réfléchir.

Période des questions : Réservez une partie de votre temps de présentation pour les questions et les commentaires. Soyez prêt.e à répondre aux interrogations de l'auditoire et à engager une discussion après votre exposé.

Pratiquez et chronométrez votre exposé : Pratiquez votre exposé à plusieurs reprises pour vous familiariser avec le contenu et vous assurer d'être à l'aise avec le temps accordé. Respectez le temps qui vous est alloué afin de ne pas dépasser votre limite.

Posture et gestuelle : En plus du contenu, accordez de l'importance à votre posture, à votre gestuelle et à votre expression faciale. Maintenez un langage corporel ouvert et engageant, faites usage de gestes naturels et maintenez un contact visuel avec l'auditoire pour maintenir son attention.

En suivant ces astuces, vous pourrez structurer votre exposé de manière claire et convaincante, et ainsi communiquer efficacement votre message à votre auditoire.

3.3.1 Les présentations PowerPoint

Lors de l'utilisation de PowerPoint, Google Slides, Canva ou d'autres supports visuels dans une présentation, voici quelques éléments à éviter :

- **Évitez de remplir vos diapositives avec un texte excessif.** Utilisez des points clés, des phrases courtes ou des mots clés pour mettre en évidence les informations essentielles. Le texte sur les diapositives devrait servir de support visuel, et non être une lecture exhaustive.
- **Évitez de surcharger vos diapositives avec des graphiques complexes, des tableaux denses ou des images trop nombreuses.** Cela peut rendre la présentation confuse et difficile à suivre. Optez pour des éléments visuels clairs et concis qui renforcent vos propos.
- **Évitez de simplement lire le contenu de vos diapositives à voix haute.** Votre présentation doit compléter et renforcer votre discours oral, pas le reproduire intégralement. Utilisez vos diapositives pour mettre en évidence les points importants et ajoutez des informations supplémentaires lors de votre présentation orale.
- **Évitez d'utiliser des effets de transition ou des animations excessives entre les diapositives.** Cela peut distraire l'auditoire et nuire à la clarté de votre message. Optez pour des transitions simples et fluides pour une présentation plus professionnelle.
- **Évitez d'utiliser des polices de caractères trop stylisées, trop petites ou de couleur difficile à lire.** Choisissez une police lisible et une taille suffisamment grande pour être visible même à distance. Optez pour un contraste adéquat entre le texte et l'arrière-plan pour une meilleure lisibilité.
- **Évitez de mélanger différents styles de mise en page, de couleurs ou de polices sur vos diapositives.** Assurez-vous d'avoir une cohérence visuelle tout au long de votre présentation pour une apparence professionnelle et harmonieuse.
- **Évitez de négliger l'interaction avec votre auditoire en vous focalisant uniquement sur les diapositives.** Engagez votre public en posant des questions, en encourageant les discussions ou en utilisant des activités participatives pour maintenir l'attention et l'implication.

En évitant ces pièges courants, vous pouvez utiliser PowerPoint de manière efficace pour soutenir votre présentation orale et captiver votre auditoire.

3.4 Les travaux longs

3.4.1 Le travail de recherche

Les travaux de recherche sont une méthode d'évaluation fréquente en science politique. Ils permettent de développer vos aptitudes en recherche, en synthétisation de l'information et en écriture. Nous vous présentons ici les différentes étapes de la réalisation d'un travail de recherche, tout en précisant qu'elles ne sont pas nécessairement séquentielles et qu'elles peuvent différer d'un travail à l'autre.

► Les diverses étapes du travail de recherche

Au préalable – Rassembler l'information et les consignes

Un aspect primordial (et souvent négligé) de la réalisation d'un bon travail de recherche est le respect strict des consignes. Chaque travail présente des exigences différentes, et celles-ci devraient servir de guide tout au long des étapes de rédaction. Il est donc essentiel de commencer sa recherche en rassemblant toute l'information disponible sur le travail à réaliser (plan de cours, rubrique du travail, information donnée en classe, modèle de travail, etc.). Soyez particulièrement attentif.ve aux exigences quant à la longueur du travail, le nombre et le type de sources requises, la structure du travail, ainsi qu'aux critères d'évaluation. À partir de ces renseignements, vous pourrez organiser votre temps de manière stratégique (par exemple, si une grande partie des points est attribuée à la qualité des sources mobilisées, il conviendra de passer davantage de temps sur la recherche documentaire, tandis que si la plupart des points sont attribués à la clarté et la cohérence des arguments, il serait mieux de prendre plus de temps pour la rédaction et la révision).

1^{ère} étape – Le choix du sujet

Le sujet du travail est souvent laissé à la discrétion des étudiant.e.s, selon certaines balises indiquées dans le plan de cours. Ce choix devrait être guidé par trois critères principaux : la pertinence du sujet par rapport à la matière du cours, l'intérêt personnel à l'égard d'une thématique et la disponibilité des ressources bibliographiques. Il est important de circonscrire le sujet géographiquement et historiquement, c'est-à-dire d'énoncer clairement la région et l'époque qui sera à l'étude. Il faut alors trouver un équilibre entre un sujet trop large, dont on ne pourra faire la synthèse dans le cadre du travail, et un sujet trop précis, pour lequel l'information sera limitée. Encore une fois, les consignes pourront vous aider à déterminer le bon cadrage pour votre sujet (notamment le nombre de pages à écrire et le nombre de sources requises).

Astuce – Un bon endroit pour trouver de l'inspiration pour le sujet est le plan de cours. Il est possible de s'inspirer des thèmes abordés pendant la session, des lectures obligatoires ou même des lectures complémentaires parfois incluses dans les plans de cours.

Il est important de faire approuver le sujet du travail de recherche par le ou la professeur.e concerné.e même si ce n'est pas exigé. Il ou elle peut ainsi orienter l'étudiant.e quant à la faisabilité de la recherche, lui donner des pistes de réflexion et lui fournir, dans certains cas, quelques références bibliographiques.

Les sujets très actuels comportent des difficultés dans la mesure où la documentation risque d'être limitée à quelques articles de journaux. Il faut privilégier un sujet sur lequel s'est déjà penchée la communauté scientifique. Les journaux ne doivent jamais être la source principale. Ils servent plutôt à s'inspirer, puisqu'ils rapportent souvent davantage des faits que des analyses.

Commencez à réfléchir à votre sujet le plus rapidement possible pendant la session. Une fois que votre idée de sujet se précise, entamez vos recherches de sources en tapant des mots clés qui s'y rapportent dans les différents moteurs de recherche. Ce début de réflexion et de familiarisation vous permettra de développer une problématique adéquate et pertinente et facilitera les prochaines étapes.

2^e étape – La précision du sujet de recherche

Une fois votre sujet général choisi, il faudra le préciser et déterminer un angle à partir duquel il sera étudié. Vous pouvez commencer par consulter les ouvrages de référence et les encyclopédies générales afin de voir quels sont les principaux éléments et travaux qui se relient à votre sujet.

Il est recommandé de mettre sur papier l'ensemble des interrogations qui viennent d'emblée à l'esprit avant même de commencer les recherches, ainsi que tout au long de la réalisation de celles-ci. Aussi, il est toujours possible de revenir à ces questions préliminaires afin de se guider dans le cas où l'on sent que l'on se perd au fil des lectures. C'est à cette étape qu'il est primordial de cerner la question de recherche spécifique.

EXEMPLE : L'environnement et la coopération internationale

« Je pense traiter de l'environnement et plus précisément des modalités de préservation de la biodiversité qui existent sur le plan international. J'entends aborder l'enjeu de la coopération internationale. Me voilà déjà avec plusieurs tâches à accomplir, par exemple, définir mes concepts de biodiversité et de coopération internationale. Comme je me trouve dans un cours de théories des Relations Internationales, j'ai décidé de m'intéresser tout particulièrement à la théorie des régimes qui aborde justement la question de la coopération internationale. Il va donc également falloir que je me renseigne sur la manière dont fonctionne la coopération sur le sujet et que je vérifie son efficacité et sa pertinence dans la littérature scientifique disponible ».

À cette étape-ci du travail de recherche, les limites et les difficultés liées au sujet choisi peuvent commencer à apparaître. Il est alors essentiel de rester flexible et d'accepter que le sujet puisse changer en cours de route. Il est plus efficace de reprendre du départ avec un bon sujet que de s'entêter à compléter un travail avec un sujet trop ardu.

3^e étape – La recherche documentaire et la revue de la littérature

Cette étape consiste à regrouper et à lire les articles, ouvrages et chapitres de livres portant sur le sujet choisi. Il s'agit donc de faire un état des lieux de ce qui a été écrit sur votre sujet, en partant du plus général vers le plus spécifique. Au départ, la tâche est de trouver des articles pertinents et d'en faire une lecture efficace (voir section 3.1). Étant donné la quantité importante de textes que vous lirez, il est bien important à cette étape-ci de prendre des notes sur les textes ou de les annoter. Il sera ensuite beaucoup plus facile de retrouver l'information lorsque vous serez en phase d'écriture.

Une fois la recherche documentaire terminée, il est temps de synthétiser et de réorganiser l'information lors de la revue de littérature. Tâchez de rassembler vos sources par thèmes et par concepts, cela vous permettra de cibler et les principaux enjeux et les tendances dans la littérature sur votre sujet. C'est à partir de ces constats que vous serez en mesure d'élaborer votre problématique et votre question de recherche.

IMPORTANT

Privilégiez une bonne compréhension personnelle des textes et du sujet à une recherche documentaire trop étendue. Un bon travail de recherche démontre votre capacité analytique et votre habileté à présenter l'information de façon cohérente et concise. Il faut être en mesure de faire autre chose que de paraphraser ce qui a déjà été dit par les auteur.e.s.

À CONSULTER

Dans le chapitre 2, les sections 2.2 « [La recherche de documentation à la bibliothèque](#) » et 2.3 « [La recherche d'informations à l'aide de bases de données](#) ». Dans le chapitre 3, le point 3.2.4 « [Revue de la littérature](#) ».

EXEMPLE : L'environnement et la coopération internationale

« Un point particulier a retenu mon attention. Le régime sur la biodiversité ne semble pas donner de résultats tangibles sur la scène internationale. Il s'avèrerait donc peut-être pertinent d'aborder cette question en particulier ».

4^e étape – Élaboration de la problématique et de la question de recherche

Une fois que vous vous serez familiarisé avec la littérature scientifique concernant votre sujet, il sera temps d'identifier une problématique, c'est-à-dire « un écart entre ce que nous savons et ce que nous désirons savoir » (Bourgeois, 2021, p. 41). Il s'agit donc de faire ressortir un aspect spécifique de votre sujet qui n'est pas suffisamment discuté (ou discuté de manière insatisfaisante) par la littérature académique que vous avez consultée.

EXEMPLE : L'environnement et la coopération internationale (suite)

« Je me suis renseigné.e sur la manière dont on coopère pour protéger la biodiversité et j'ai constaté à de multiples reprises que la coopération apparaît comme étant inefficace. D'où une première interrogation : pourquoi est-ce si difficile ? C'est d'autant plus étrange que nous avons vu dans le cadre du cours que la théorie des régimes postule que la coopération est toujours profitable pour les acteurs concernés ».

Dans l'exemple, l'étudiante ou l'étudiant a identifié au terme de sa revue de littérature que la coopération pour protéger la biodiversité semblait inefficace sur la scène internationale. Ce constat présente une contradiction avec la théorie des régimes, c'est donc à partir de cette lacune que la problématique est construite. Ces observations doivent ensuite être transformées en une question de recherche.

EXEMPLE : L'environnement et la coopération internationale (suite)

« Comment une théorie postulant que la coopération est toujours profitable peut-elle expliquer l'absence ou les difficultés de la coopération sur l'enjeu spécifique de la protection de la biodiversité ? »

L'élaboration de la question de recherche est une étape primordiale puisqu'elle va orienter tout le travail. Une recherche réussie répond à la question de recherche de manière cohérente et structurée tout au long du texte, sans se perdre dans les détails. Pour ce faire, la question de recherche doit répondre à trois critères principaux, soit la clarté, la faisabilité et la pertinence.

Astuce – Lors de l'élaboration de votre question de recherche, posez-vous les questions suivantes afin de déterminer si elle répond aux critères de base :

Clarté

- Est-ce que tous les termes de ma question sont précis/ne laissent pas de place à l'interprétation? Est-ce que certains termes doivent être définis?
- Est-ce que ma question est concise? Est-ce qu'on peut la lire d'un trait sans se perdre dans les détails? (Maximum trois à quatre lignes)
- Est-ce que ma question porte sur une région et une époque précise?

Faisabilité

- Est-ce que je peux répondre à la question dans les limites de mots à écrire et l'échéance du travail?
- Est-ce que l'information nécessaire pour répondre à ma question est disponible et accessible? (Évitez par exemple les questions qui portent sur une prédiction).

- Est-ce que les éléments au cœur de ma question de recherche sont mesurables objectivement ? (Il est difficile de mesurer certains aspects subjectifs, comme les perceptions ou encore les émotions).

Pertinence :

- Peut-on répondre à ma question de recherche par oui ou par non ? (À éviter, nous voulons une question qui nous permette de développer une réponse longue).
- Est-ce que ma question de recherche répond au thème et aux exigences du cours ?

5^e étape – La formulation d’une thèse

La thèse est la réponse provisoire à la question de recherche posée qui sera confirmée ou infirmée au cours du travail. Elle comporte une composante explicative : elle doit apporter des éléments de compréhension sur les tenants et aboutissants de la problématique.

La thèse établit des liens, le plus souvent causals, entre les idées. Elle doit répondre de manière précise à la question posée (question spécifique de recherche). Finalement, elle doit mettre en évidence les principaux éléments soulevés dans le travail (qui constitueront le développement du travail).

EXEMPLE : L’environnement et la coopération internationale (suite et fin)

« Les obstacles à la coopération internationale face aux enjeux de la biodiversité sont de deux types. Il s’agit, d’une part, de conflits de valeurs relatifs à l’usage de la biodiversité et à sa propriété, et d’autre part, de conflits de nature technique qui sont principalement liés aux modalités de mise en œuvre d’un régime international de la biodiversité ».

6^e étape – Le plan de travail

Il est fortement conseillé d'établir un plan de travail détaillant les différents éléments de votre argumentaire avant de commencer la rédaction. Il s'agit de placer les différents concepts et observations empiriques dans un ordre logique, c'est-à-dire qui soit favorable à l'analyse et à la compréhension des idées. Parfois une certaine structure est imposée pour les travaux de recherche, fiez-vous alors aux consignes pour établir votre plan.

À CONSULTER

Un modèle de plan de travail détaillé se trouve à l'[appendice N](#).

7^e étape – La rédaction

Une fois le plan bien établi, il suffit de développer les différents aspects de celui-ci en phrases complètes dans un enchaînement logique. Quelques impératifs doivent être respectés pour qu'un texte soit bien rédigé.

D'abord, les textes doivent être écrits comme s'ils étaient adressés à l'intention d'un.e lecteur.ice qui ne connaît pas le sujet. Cette méthode amène l'auteur.e à faire preuve de clarté, de précision et à définir les concepts importants ainsi que les liens qui les unissent.

Ensuite, le texte doit être structuré logiquement, en suivant le plan, et en guidant le lecteur ou la lectrice à travers le cheminement. Il est recommandé d'employer des phrases telles que : « Nous soutiendrons que... », « Nous débiterons en dressant le portrait de la situation... », pour préciser ce que l'on doit comprendre de la démonstration¹².

Finalement, chaque paragraphe doit présenter une idée et avoir un but (soit contribuer à répondre à la question de recherche). Des liens doivent également être élaborés entre les paragraphes. La fin de l'un devrait idéalement conduire au début de l'autre.

Il faut aussi s'assurer de rendre claires les intentions et les limites du travail en circonscrivant et en délimitant adéquatement le sujet et la portée des arguments. À la lecture, la correctrice ou le correcteur doit comprendre la raison d'être de chaque paragraphe et leur place dans la structure générale du texte.

12 Notons que l'utilisation de pronoms personnels n'est pas toujours nécessaire. Une écriture neutre peut être à privilégier pour certains travaux.

Pour ce qui est de la méthode d'écriture, plusieurs stratégies existent. Par exemple, certaines personnes commencent par rédiger le développement et terminent par l'introduction, alors que, pour d'autres, la rédaction se fait de manière linéaire. Peu importe la manière dont vous choisissez d'écrire, l'important est de se lancer. L'inspiration vient souvent en écrivant. Enfin, il est important de se rappeler, comme le veut la formule, qu'écrire c'est réécrire. En cours de rédaction, vous aurez souvent à retravailler certains passages, voire à les réécrire complètement. Voyez ces efforts non pas comme du temps perdu, mais plutôt comme des étapes essentielles dans la réalisation d'un bon travail de recherche.

IMPORTANT

Théorie et cadre théorique

Est-il obligatoire d'utiliser un cadre théorique ? Il est parfois exigé que les étudiant.e.s adoptent un cadre théorique, une théorie ou un cadre d'analyse dans leurs travaux. Dans ce cas, il faut expliquer les postulats et concepts de la théorie que l'on utilisera dans le travail. Le cadre théorique sert à analyser. Il teinte donc l'ensemble du travail de la rédaction. Dans tout travail, il est impératif de définir les concepts centraux utilisés (cadre conceptuel) et d'expliquer les relations qui les lient entre eux.

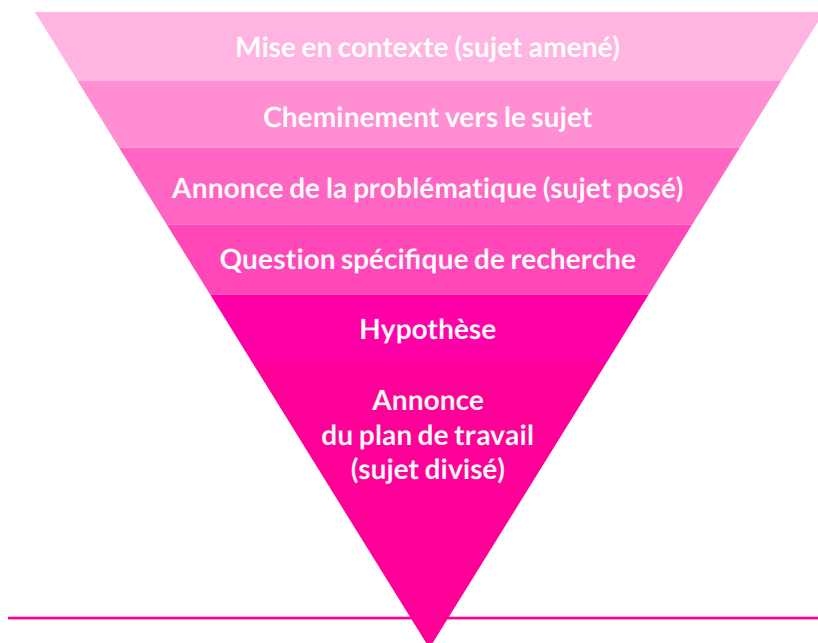
Qu'est-ce qu'une théorie ? Il s'agit de la boîte à outils ou de la lunette d'approche adoptée pour démontrer la thèse. Elle se compose d'un ensemble de concepts et de postulats qui, ensemble, forment une vision explicative cohérente d'un phénomène. Chaque théorie pose le regard sur des éléments distincts qui font en sorte que les résultats de recherche diffèrent selon la théorie utilisée. Une analyse féministe d'un conflit permettra ainsi de voir les choses différemment d'une analyse marxiste, par exemple.

- L'introduction

On y présente le sujet, la question de recherche et la manière dont on va y répondre. Elle est très importante puisqu'elle donne une première impression au lecteur ou à la lectrice de la capacité d'analyse, de l'habileté à formuler une problématique et de la maîtrise du sujet et de la langue de l'auteur.e. Une introduction bien construite qui énonce clairement les objectifs du travail et la méthode utilisée favorise grandement la compréhension.

Une introduction débute par une entrée en matière ou une mise en contexte qui permet de présenter le sujet, de faire état de la question et de préciser ensuite sa pensée. L'introduction est bâtie sur le modèle d'un entonnoir, partant du général au particulier, tel qu'illustré dans la figure suivante (figure 3.1). Il faut toutefois éviter les premières phrases trop générales ou vides.

Figure 3.1 – Cheminement du général au particulier



EXEMPLE : l'introduction

La mise en contexte : En économie, le courant néo-institutionnaliste d'inspiration libérale considère que le marché est incapable de se réguler lui-même, la concurrence entre les acteur.e.s n'étant jamais parfaite. Il est donc nécessaire de recourir à des mécanismes permettant de réduire les coûts des échanges liés aux imperfections du marché. Ces mécanismes contribuent à structurer le marché et ils influencent les manières de faire des acteur.e.s. Ils iraient même jusqu'à modifier le fonctionnement des marchés.

Cheminement vers le sujet : Ce raisonnement, transposé dans le champ spécifique des Relations Internationales (par Keohane et Nye, notamment) constitue le fondement de la théorie des régimes. Celle-ci s'attache à analyser les mécanismes permettant de faciliter l'ajustement des politiques nationales (i.e. les intérêts des États) aux contraintes de la scène internationale. Ainsi, de manière générale, elle affirme qu'il est dans l'intérêt des États de coopérer plutôt que de recourir à des actions unilatérales. En 1992, au sommet de Rio, à la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), on a adopté un certain nombre de résolutions parmi lesquelles figurait la Convention sur la diversité biologique (CDB). Cette dernière prévoyait l'instauration d'organismes internationaux devant permettre une meilleure coopération entre les États sur les questions de biodiversité.

Problématique annoncée : Pourtant, plus de dix ans après le sommet de Rio, la coopération dans ce domaine ne semble pas fonctionner. En effet, les États (mais aussi les organisations non gouvernementales [ONG] et les organisations intergouvernementales [OIG]) ne sont pas arrivés à une entente sur la manière de protéger et d'utiliser raisonnablement les ressources de la diversité biologique mondiale. Or, selon une approche qui énonce que la coopération est invariablement plus avantageuse qu'une action solitaire, comment expliquer ce comportement ?

Question spécifique de recherche : La théorie des régimes permet-elle d'identifier les obstacles à la coopération sur les questions de diversité biologique ?

Thèse : Ce travail défend la thèse que la théorie des régimes permet d'identifier les principaux obstacles à l'instauration d'une coopération véritablement efficace sur les enjeux de la biodiversité. Elle met en lumière les raisons poussant les États vers des actions unilatérales (disparité

Nord/Sud, multiplications des organismes de coopération, absence d'efficacité des régimes).

Annnonce du plan : Afin d'illustrer cette thèse, nous rappellerons dans un premier temps les principes et les postulats de la théorie des régimes. Dans un second temps, nous identifierons, grâce à cette théorie, les principaux obstacles à l'établissement d'un régime sur la biodiversité. Dans un dernier temps, nous ferons un retour sur la thèse en reprenant brièvement les principaux points de l'analyse.

- Le développement

Le développement compose la majorité du travail de recherche, il comprend généralement deux ou trois grandes parties, chacune se subdivisant en sous-parties comprenant une courte introduction. Il existe plusieurs manières d'organiser son développement, fiez-vous aux exigences du travail pour déterminer quelles seront vos subdivisions. Par exemple, dans un travail descriptif, une première partie définit les principaux concepts, une seconde présente les enjeux, et une troisième partie expose des cas concrets. Dans une analyse comparative, il est possible de présenter les cas dans les deux premières parties et, dans une dernière partie, d'en faire la comparaison. Dans un travail argumentatif, chaque section développe un argument, l'avant-dernière présente un contre-argument et la dernière réfute ce contre-argument.

Peu importe la méthode d'organisation que vous choisirez, l'important est de rendre claire la direction que prend la recherche et les paramètres de la recherche. Il est important de ne pas se perdre dans des détails inutiles ou d'explorer des pistes de réflexion qui émergent ici et là qui ne sont pas directement en lien avec le sujet. Il faut garder à l'esprit que l'essentiel de la tâche consiste à répondre à la question de recherche.

Astuce – L'utilisation de titres et de sous-titres aide autant le.la lecteur.rice que l'auteur.e à suivre le fil du raisonnement.

- La conclusion

La conclusion permet de faire la synthèse de la démonstration, de confirmer ou d'infirmer la thèse de départ ou, en d'autres termes, de rappeler synthétiquement la réponse à la question spécifique de recherche.

La conclusion doit inclure un rappel des idées principales présentées. Elle doit aussi contenir les questions auxquelles le travail ne permet pas de répondre si c'est le cas. Il est important de ne pas inclure de nouveaux arguments dans la conclusion. Idéalement, la conclusion doit se terminer par une ouverture en ciblant d'autres problématiques connexes dignes d'intérêt. Il s'agit de questions que les réflexions réalisées au cours du travail ont fait émerger et qui restent à analyser et/ou pourraient faire l'objet d'un second travail. Il peut également s'agir de questions qui traitent du même sujet sous d'autres angles.

À CONSULTER

Un modèle de travail de recherche est disponible à l'[appendice O](#).

8^e étape - La relecture

Il est essentiel de se laisser au moins une journée avant la remise pour effectuer une relecture du travail, qui peut être faite sur le travail imprimé. Dans un monde idéal, on termine la rédaction quelques jours avant la remise afin de laisser le travail de côté avant d'effectuer la relecture (cela permet d'identifier plus efficacement les erreurs que lorsque l'on vient de terminer l'écriture).

Astuce

Voici quelques vérifications à faire avant la remise de chaque travail :

- Est-ce qu'une vérification de la qualité du français a été opérée ?
- Les règles de présentation sont-elles respectées (références, bibliographie, page-titre, pagination, marges, etc.) ?

- Le titre est-il concis et révélateur du sujet et de la problématique du travail ?
- L'analyse est-elle claire ? Est-elle appuyée par des sources fiables et pertinentes ?
- La structure de l'argumentaire est-elle cohérente ?
- Idéalement, il est conseillé de faire relire le travail par un.e tiers.ce, les erreurs et incohérences apparaîtront alors plus évidentes.
- Les exigences du cours, du ou de la professeur.e sont-elles respectées ?

3.4.2 L'essai

L'essai est un texte « libre » qui permet d'exprimer ses idées et ses opinions, mais avec cohérence et organisation. Il ne s'agit pas de traiter d'un sujet de manière exhaustive, mais plutôt d'exprimer ce que l'on en pense. La réflexion doit s'inscrire dans la littérature portant sur le sujet.

Par exemple, il serait possible de devoir écrire un essai sur la question des organismes génétiquement modifiés (OGM). Pour ce faire, il faut observer, analyser, juger et expliquer ce sujet en se basant notamment sur les questions suivantes : Pourquoi les choses se passent-elles ainsi ? Pourquoi pense-t-on de cette façon ? Pourquoi tel.le auteur.e ou tel groupe pense-t-il de cette manière ?

Il est possible de nourrir la réflexion d'éléments d'actualité en se demandant quels sont les événements, les personnes et les faits concernés par cette question. Il est également possible de réfléchir à de nouvelles façons de voir la réalité ou encore d'offrir de nouvelles perspectives : quelle signification personnelle peut-on donner à tel événement ou à tel fait ? Est-il possible d'établir des liens entre tel événement et tel autre ? Enfin, il est possible de proposer des solutions au problème posé.

Il est important de garder en tête qu'avant d'exprimer « librement » des idées sur un sujet, il est essentiel de faire le tour de ce que d'autres ont dit

sur celui-ci. L'essai est donc basé sur une revue de la littérature. En d'autres termes, il faut s'appuyer sur de la documentation (monographies, articles de journaux, articles de périodiques, publications gouvernementales, documents audiovisuels, etc.) pour réaliser sa propre analyse.

Toutefois, il faut toujours garder en mémoire que le point de vue partagé sur la question doit être à la fois personnel et actuel. Ainsi, si les points de vue relevés dans la littérature vont dans le même sens que celui qui est défendu, il faut alors renforcer cette position. S'ils sont contraires à celle-ci, il faut critiquer ces points de vue. Enfin, s'ils mettent en doute la position adoptée, il est possible d'utiliser leur argumentation pour nuancer ses propos.

L'essai, en science politique, s'il constitue avant tout un texte « libre », doit tout de même témoigner d'une connaissance des concepts et des méthodes reconnus dans ce champ disciplinaire.

3.4.3 La dissertation

La dissertation est un texte à développement qui sert habituellement à faire valoir une thèse, à apprécier un jugement, à analyser un événement, à commenter une affirmation ou encore à étudier un problème donné. Elle se différencie du travail de recherche par le fait qu'elle repose davantage sur les connaissances acquises et la réflexion en profondeur que sur la recherche de nouvelles informations. L'évaluation porte donc principalement sur votre compréhension du sujet et votre capacité à organiser vos idées de manière claire, logique et synthétique.

Il existe deux types de dissertation : la dissertation explicative et la dissertation argumentative. La dissertation explicative consiste à décrire et à analyser un phénomène. Par exemple, on pourrait devoir expliquer l'évolution du système d'éducation québécois depuis les années 1950.

La dissertation argumentative expose des arguments pour débattre d'une question. Souvent, ce type de dissertation consiste à se positionner par rapport à un énoncé ou une affirmation, par exemple : « Les facteurs sociaux, économiques et environnementaux à l'extérieur de la sphère de contrôle de l'individu ont un impact direct sur la santé des communautés ».

La première étape d'une dissertation est donc de lire attentivement l'énoncé fourni pour en faire ressortir les éléments clés, les concepts et les liens suggérés entre eux par la formulation. Pour reprendre notre exemple, deux concepts ressortent, soit les facteurs à l'extérieur de la sphère de contrôle de l'individu et la santé des communautés. Il est donc essentiel de comprendre ces concepts et de connaître leurs implications théoriques et idéologiques (quelles théories mobilisent ces concepts, dans quel contexte et pour défendre quels arguments?). Pour entamer ce travail de définition, il peut être utile de vous référer au plan de cours et à vos notes prises en classe. Les concepts mobilisés proviennent souvent de la matière même du cours.

Ensuite, le lien à examiner entre ces deux concepts est celui d'un impact direct. La réflexion doit donc évaluer les arguments qui soutiennent et ceux qui réfutent la présence d'un tel lien, et se positionner par rapport à ceux-ci.

Finalement, il s'agit de structurer l'argumentation de façon à convaincre le lecteur ou la lectrice de la validité du raisonnement présenté. Ainsi, il est essentiel de dégager les idées principales des idées secondaires selon leur importance croissante, selon un ordre chronologique ou selon tout autre ordre logique et réflexif qui s'impose. Le plan de la dissertation est constitué d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion suivant le modèle habituel.

3.4.4 Le journal de bord

Un journal de bord ou carnet de bord est un document utilisé afin d'enregistrer et consigner ses observations. Grâce à son approche scientifique, il favorise la réflexion sur sa pratique. Il englobe des éléments tels que la compréhension, la clarification, l'auto-évaluation, la planification et l'organisation des faits et des événements. Il permet également de développer un savoir professionnel, d'apprendre, de prendre des décisions et de résoudre des problèmes (Pirot et al., 2002). En outre, il constitue un moyen de collecter des données.

Le journal de bord est rédigé de manière régulière, que ce soit quotidiennement ou hebdomadairement, par une personne ou un groupe, et peut être personnel (privé) ou public (ouvert à la lecture par d'autres membres avec possibilité de commentaires).

3.5 Les examens

Les examens ont pour but d'évaluer votre connaissance et votre compréhension de la matière vue en classe. La préparation et les méthodes d'étude vont dépendre du type d'examen à faire.

› Les différents types d'examens

Il existe différents types d'examens auxquels les étudiant.e.s en science politique sont confronté.e.s au cours de leur parcours académique. Voici les différentes possibilités :

Les questions	À choix multiples À réponses courtes À réponses longues
Le lieu	En classe En ligne À la maison (<i>take home</i>)
La matière	Couvrant l'ensemble de la matière Couvrant une partie de la matière
La documentation permise	À livres ouverts <i>Avec toutes documentations désirées, sauf indication contraire du ou de la professeur.e</i> À livres fermés <i>Sans aucune documentation</i>

› La préparation avant l'examen

Une bonne étude commence par une présence assidue aux cours ainsi que par la lecture attentive des textes au programme. À l'approche de l'examen, rassemblez toutes les ressources dont vous aurez besoin pour l'étude, comme les lectures, les notes de cours ainsi que les documents et les informations fournis par le ou la professeur.e. Le plan de cours est alors un outil primordial puisqu'il énumère les ressources importantes du cours.

Une fois le matériel à l'étude rassemblé, vous pouvez entamer la révision en fonction du type d'examen. Pour les examens à livres ouverts, il faut s'assurer de bien savoir où se trouve chaque information dans ses notes afin de les repérer rapidement lors de l'examen. Il est très utile de les organiser, de souligner les mots-clés, ou même de les réécrire au propre. Pour les examens à choix de réponse, il faut mémoriser les concepts et aspects principaux de chacun des thèmes abordés. Finalement, pour les examens à développement, il faut s'exercer à faire des liens entre les concepts et à vulgariser la matière (on peut par exemple expliquer la matière verbalement à un proche qui ne connaît pas nécessairement le sujet).

► Durant l'examen

Une fois devant l'examen, prenez le temps de faire un aperçu de toutes les questions. De cette manière, vous pourrez prendre connaissance de ce qui est attendu de vous et éviter de vous répéter. Les questions permettent de comprendre quelle est la matière à mobiliser.

Pour les questions à réponse courte, il s'agit de répondre dans ses propres mots de manière concise, précise et exhaustive.

EXEMPLE : question à réponse courte

Qu'entend-on lorsque l'on parle de politiques étrangères de projection, de protection ou de compromis? Définissez chacun de ces concepts brièvement (environ 10-15 lignes) en donnant un exemple qui permet d'illustrer vos propos.

Pour les questions à développement, il est conseillé de faire un plan de sa réponse qui couvrira tous les aspects de la question, de manière à offrir un texte cohérent et structuré. Toute réponse longue devrait comprendre une introduction, un développement/argumentation et une conclusion. Il est possible de reformuler la question afin d'introduire la réponse.

Afin de fournir une réponse juste et exhaustive, il est recommandé d'illustrer ses propos par des faits et de donner des exemples. Il n'est pas nécessaire d'étaler l'ensemble de ses connaissances sur un sujet, mais plutôt de fournir, de manière concise, une réponse à la question posée.

EXEMPLE : question à réponse longue

Question : Après avoir présenté les principales caractéristiques du fédéralisme, dégager les avantages et inconvénients que présente un tel système politique en vous référant à un exemple concret.

Début de réponse (suggestion) : Nous commencerons par présenter les principales caractéristiques du fédéralisme, soit la séparation des pouvoirs et les acteurs qu'il implique, pour ensuite en dégager les avantages et les inconvénients à partir du cas du Canada.

EXEMPLE : plan d'une réponse longue

Question : Plusieurs auteur.e.s croient que la guerre entre grandes puissances est un phénomène appartenant au passé. Présentez les principaux arguments des deux visions s'opposant sur cette affirmation.

Introduction

Sujet amené : La guerre entre les grandes puissances est-elle un phénomène appartenant au passé ?

Sujet posé : Deux visions s'opposent sur cette affirmation : optimiste et pessimiste.

Sujet divisé : Présentation des principaux arguments (en donner le ton) de chacune des deux visions.

Développement

Vision optimiste

Argument 1

Argument 2

Vision pessimiste

Argument 1

Argument 2

Conclusion : Rappel des principaux arguments soutenant la thèse et ouverture (pistes de réflexions possibles).

➤ Les références bibliographiques dans les examens

Les examens maison (*take home*)

Les mêmes règles de présentation s'appliquant aux travaux de recherche s'appliquent lors d'examens maison (voir 3.4.1 « Le travail de recherche »). Il faut donc inclure une bibliographie, même si l'on fait référence aux textes du recueil. Il peut par ailleurs être pertinent, voire nécessaire, de chercher des sources supplémentaires.

Les examens en classe à « livres ouverts »

Il faut noter la référence des informations ou des citations utilisées en indiquant le nom de l'auteur.e et la page de référence entre parenthèses (utilisation de la méthode auteur.e/date).

Les examens en classe à « livres fermés »

Il est préférable de fournir la référence exacte des auteur.e.s sur lesquelles la réponse s'appuie. Il est possible de ne fournir que le nom de l'auteur.e et/ou titre du texte auquel on souhaite faire référence.

À CONSULTER.

Différents modèles d'examen se trouvent aux [appendices Q, R et S](#).

CHAPITRE 4

Les aspects techniques

4.1 L'écriture d'un texte

La communication écrite est essentielle pour donner de la valeur aux meilleures idées. Afin de présenter efficacement le contenu d'un travail, il est nécessaire de rédiger de manière claire et structurée.

► Les règles de base à suivre

En respectant ces règles de base, vous pourrez rédiger votre travail de manière claire et précise.

Utilisez un français soutenu

Rédigez votre travail universitaire en utilisant un français correct et formel. Construisez des phrases complètes avec un sujet, un verbe et un complément.

Évitez les longues phrases

Limitez la longueur de vos phrases à trois lignes maximums. Les phrases trop longues peuvent rendre le texte moins compréhensible et fluide.

Évitez les anglicismes

Privilégiez les termes français équivalents aux anglicismes. Utilisez un dictionnaire, une grammaire, un guide de conjugaison et un dictionnaire de synonymes pour vous aider.

Utilisez des outils d'aide à la rédaction

Les logiciels d'aide à la rédaction, tels qu'Antidote, peuvent être utiles. Cependant, soyez prudent avec les commentaires et les suggestions qui peuvent parfois être erronés.

Féminisez le texte

Pour féminiser un texte, vous pouvez vous référer aux nombreuses [ressources de communication féministe et inclusive](#) créées et partagées par l'IREF.

Évitez les guillemets pour les termes inappropriés

Évitez d'utiliser des guillemets pour introduire des termes inappropriés ou approximatifs. Cherchez plutôt une meilleure façon d'exprimer la même idée. Évitez également les néologismes, sauf s'ils sont acceptés dans le domaine concerné.

► Laissez reposer votre texte avant de le relire

Il est recommandé de laisser reposer un texte lorsqu'on rédige pour plusieurs raisons.

Nouvelles perspectives

Après avoir passé du temps à rédiger un texte, notre esprit peut devenir saturé et nous perdons parfois de vue certaines erreurs, incohérences ou lacunes. En laissant reposer le texte pendant un certain temps, nous pouvons le relire avec un regard neuf et une perspective plus objective. Cela nous permet de repérer plus facilement les problèmes et d'apporter des améliorations.

Correction des erreurs

En laissant reposer le texte, nous nous donnons également l'occasion de repérer les fautes d'orthographe, de grammaire ou de syntaxe qui pourraient avoir échappé à notre vigilance lors de la rédaction initiale. Une lecture ultérieure, qui peut être sur le document imprimée, permet de corriger ces erreurs et d'améliorer la qualité globale du texte.

Cohérence et clarté

Le fait de prendre du recul par rapport à notre texte nous permet de mieux évaluer sa cohérence et sa clarté. Nous pouvons détecter les passages confus, les idées mal développées ou les transitions peu fluides. En laissant reposer le texte, nous avons la possibilité d'apporter des ajustements structurels ou d'ajouter des informations supplémentaires pour rendre le texte plus compréhensible pour le lecteur ou la lectrice.

Nouvelles idées

Parfois, laisser reposer un texte permet également de stimuler notre créativité et de générer de nouvelles idées. En revenant sur le texte après une pause, nous pouvons avoir de nouvelles perspectives, de nouvelles tournures de phrase ou de nouveaux arguments à ajouter. Cela peut contribuer à enrichir et à améliorer le contenu global du texte.

En résumé, laisser reposer un texte avant de le réviser permet d'avoir un regard neuf sur celui-ci, de détecter les erreurs et les lacunes, d'améliorer la cohérence et la clarté, et d'ajouter de nouvelles idées. C'est une étape importante pour obtenir un texte de meilleure qualité.

» Les pronoms

Sauf indication contraire, il est généralement recommandé d'éviter d'utiliser le pronom « je » dans les travaux. Il est préférable d'utiliser le pronom « on », le pronom « nous » (dans le sens de modestie pour désigner une seule personne) ou des formes impersonnelles et passives. Voici quelques formulations permettant d'éviter l'utilisation du « je » :

- Il semble que...
- Il s'avère que...
- Il appert que...
- Selon nous...
- D'après nous...
- À notre avis...
- Si l'on en croit (nom de l'auteur.e)...
- Nous pensons/estimons/notons/voyons/remarquons que...

» Les abréviations, les acronymes et sigles

Lorsqu'on introduit un organisme pour la première fois, qui sera ensuite abrégé, on écrit son nom complet suivi de l'acronyme ou du sigle entre parenthèses, sans point ni accent. Par la suite, l'acronyme ou le sigle suffit. Il est important de noter que tout nom d'organisme est considéré comme un nom propre.

EXEMPLES : l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation des Nations unies (ONU).

Il convient de souligner la différence entre un sigle et un acronyme. Un sigle est formé par les initiales de plusieurs mots qui s'épellent lettre par lettre (par exemple : SRC [Société Radio-Canada]), tandis qu'un acronyme est constitué d'initiales ou des premières lettres d'une désignation, mais se prononce comme un mot (par exemple : ONU [Organisation des Nations Unies])¹³.

► Les nombres

Voici quelques formulations pour les règles concernant l'écriture des nombres :

- Les nombres d'un à vingt s'écrivent en lettres, à moins qu'ils ne désignent une page, une donnée statistique ou mathématique (% ,rang centile), une mesure (3 cm) ou qu'ils fassent référence à un tableau ou à une figure.
- Les nombres supérieurs à vingt s'écrivent en chiffres, sauf s'ils débutent une phrase. Les nombres ronds (cinquante, cent, mille) s'écrivent en lettres.
- On utilise un espace pour séparer chaque groupe de trois chiffres (107 340), sauf pour les nombres de quatre chiffres (1804). Les zéros successifs sont remplacés par millions ou milliards (20 millions au lieu de 20 000 000).

► D'autres règles utiles pour l'écriture d'un texte en science politique

Voici quelques reformulations pour les règles d'écriture dans le domaine de la science politique :

- Lorsqu'on fait référence à l'entité politique, le mot « État » s'écrit avec un « É » majuscule.
- Les noms des ministères prennent des majuscules pour chaque nom, mais pas pour les adjectifs qui les désignent. Le mot « ministère » et les adjectifs prennent des minuscules.

Exemple : Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

13 De Villiers, M-É. 1997. Multidictionnaire de la langue française, 3^{ème} éd., Montréal, Québec, p. 1332.

- Les organismes et institutions rattachés à l'État prennent une majuscule pour le premier mot.

Exemple : La Caisse de dépôt et placement du Québec.

- Les titres de fonctions s'écrivent avec une minuscule, sauf lorsque l'on s'adresse directement à la personne.

Exemple : Le premier ministre colombien a visité le pays. Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre...

- Les points cardinaux prennent une minuscule lorsqu'ils sont utilisés comme noms ou adjectifs pour indiquer la direction ou l'exposition.

Exemple : Le vent du nord. Une terrasse exposée au sud. Le nord-ouest de la Roumanie.

- Les points cardinaux prennent une majuscule lorsqu'ils ne sont pas suivis d'un complément déterminatif introduit par la présupposition « de ».

Exemple : Le Nord Kirghiz, mais le nord du Gabon.

- Les adjectifs de nationalité s'écrivent avec une minuscule.

Exemple : Un livre espagnol.

- Les noms désignant les membres d'une nationalité s'écrivent avec une majuscule.

Exemple : Les Espagnols rencontrés au colloque.

- La langue est écrite en minuscule.

Exemple : Un livre en espagnol.

- Les titres d'ouvrages, les noms de journaux et de périodiques s'écrivent avec une majuscule initiale et en italique.

Exemple : Dans *L'être et le néant*, Sartre écrit que...

- Lorsqu'on mentionne un.e auteur.e pour la première fois dans un texte, il est possible d'utiliser son prénom suivi de son nom. Par la suite, on utilise uniquement le nom de famille. De plus, il est préférable d'éviter d'utiliser les termes « monsieur » ou « madame » avant le nom de l'auteur.e.

- Les termes dans une autre langue que le français doivent être mis en italique, suivis de leur traduction française. Les termes en latin n'ont pas besoin d'être traduits et ne prennent jamais d'accent.

Exemple : *a priori*, *statu quo*.

Le tableau 4.1 présente une vue d'ensemble des divers types de marqueurs de relation qui peuvent être utiles lors de la rédaction d'un texte.

Tableau 4.1 – Une liste de marqueurs de relation

Addition	De même, de plus, de surcroît, d'une part, d'autre part, également, en outre, ensuite, et, puis, non seulement... mais encore, notamment, par ailleurs, parallèlement, premièrement, deuxièmement
But	À cet effet, à cette fin, afin de, dans cette optique, dans l'intention de, de façon à ce que, en vue de, dans le but de, pour, pour que
Cause	À cause de, car, compte tenu de, de ce fait, d'autant plus que, du fait que, en raison de, étant donné que, grâce à, par suite de, parce que, puisque, vu que, sous prétexte que
Conclusion	Ainsi, au fond, après tout, bref, donc, en somme, en résumé, en conclusion, en définitive, en dernier lieu, enfin, en dernière analyse, en fin de compte, finalement, pour conclure, pour terminer, tout bien considéré, tout compte fait
Conséquence	Ainsi, alors, c'est pourquoi, donc, d'où, en conséquence, par conséquent, dès lors, de sorte que, en sorte que, de façon que, de manière que, si bien que, voilà pourquoi, c'est pourquoi,
Comparaison	Comme, de même que, ainsi que, autant que, aussi... que, de la même façon que, semblablement, pareillement, plus que, moins que
Opposition	À l'inverse, à l'opposé, au contraire, bien que, cependant, en dépit de, en revanche, inversement, mais, malgré, néanmoins, or, par contre, tandis que, toutefois

Source :
La langue française. 2022. « Connecteur logique (ou marqueur de relation) : le guide complet ».

4.2 La présentation d'un travail

Tout d'abord, soulignons qu'il n'y a pas de règle unique de présentation. Les indications présentées ici visent à faire en sorte que les travaux soient évalués de manière équitable, étant donné que la quantité de texte sur une page peut varier énormément en fonction des choix concernant la police et sa taille, la largeur des marges ainsi que l'interligne. L'essentiel est que la présentation soit uniforme et conforme aux exigences particulières de chaque professeur.e. De plus, un travail bien présenté prédispose favorablement la lectrice ou le lecteur.

Tous les travaux doivent être dactylographiés à l'aide d'un logiciel de traitement de texte, tel que Word. Du [soutien informatique](#) et des formations sont offerts par les services informatiques de l'UQAM au besoin.

Tableau 4.2 – Les règles courantes de présentation

Papier	Blanc, 8,5 x 11 pouces, sans reliure, encre noire. Dans un souci écologique, une vérification auprès des professeurs est conseillée afin d'imprimer les travaux recto/verso.
Police	Caractère lisible (Times New Roman) de taille 12 pour le texte et 10 pour les notes de bas de page.
Interligne	Interligne et demie ou double pour le corps du texte. Simple pour la bibliographie, la table des matières et les notes de bas de page.
Alignement	Justifié (aligné à droite et à gauche).
Marges	2,5 cm de chaque côté (différent des mémoires et thèses).
Pagination	En haut à droite (sauf pour la page titre et la page d'introduction sur lesquelles la pagination ne doit pas apparaître).
Page titre	Tout travail doit débuter par une page titre conforme au modèle présenté à la page suivante.

Modèle de page titre :

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

[Le titre du travail, centré et en majuscules.]

[La nature du travail, centré et en majuscules.]

PRÉSENTÉ À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
COMME EXIGENCES DU COURS [Sigle du cours en majuscules.]
À [Nom du ou de la professeur-e en majuscules.]

PAR

[Nom de l'étudiant-e, centré et en majuscules.]

[Code permanent]

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

[La date]

Exemple de page titre :

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA LIBERTÉ REPRODUCTIVE ET L'ÉGALITÉ
CIVILE ET POLITIQUE DES FEMMES AU QUÉBEC

TRAVAIL DE RECHERCHE
PRÉSENTÉ À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
COMME EXIGENCES DU COURS POL-1000
À LAWRENCE OLIVIER

PAR
SOPHIE MARCHAND
MAR1980100612

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
10 septembre 2012

► Le titre et les sous-titres

Il est important de donner un titre précis, pertinent et révélateur à son travail. Il faut également donner des sous-titres aux différentes parties suivant ces mêmes critères. La numérotation des parties peut être effectuée comme l'auteur.e le désire, tant que le modèle adopté est clair et cohérent tout au long du travail.

► La table des matières

Il est suggéré d'insérer une table des matières pour tout travail long comprenant plusieurs sections. Celle-ci permet de repérer facilement les diverses parties du travail et de donner un aperçu de sa structure. Les titres de la table des matières doivent être identiques aux titres des diverses parties du travail. Le mieux est de choisir un modèle simple. On peut se référer à la table des matières du présent guide comme modèle.

► Les paragraphes

Les paragraphes sont séparés les uns des autres par un interligne double. Ils peuvent débuter par un alinéa (six espaces après la marge) au choix de l'auteur.e. Finalement, les paragraphes sont solidaires. Il faut éviter les « veuves et orphelines » en ne laissant jamais la dernière ligne d'un paragraphe seule en haut d'une page ou la première ligne d'un paragraphe ou son titre seuls au bas d'une page.

► L'identification des tableaux et des figures (graphiques, diagrammes et illustrations)

Les tableaux et les figures sont identifiés par un titre court et explicite, placé en haut et au centre du tableau. S'il y en a plusieurs, il faut indiquer le numéro de la section (chapitre) à laquelle ils appartiennent ainsi que leur numéro dans l'ordre du chapitre (par exemple, le tableau 2.1 est le premier tableau de la deuxième section). Ils sont placés après leur première mention dans le texte. Il est nécessaire d'indiquer la source complète s'il s'agit d'un extrait d'ouvrage.

› La liste des tableaux et figures

Une telle liste doit être insérée à la suite de la table des matières, lorsque le travail contient plusieurs tableaux et figures. Le modèle est le même que pour la table des matières (numéros des tableaux, titres et pages).

› La liste des abréviations, des acronymes et des sigles

Lorsque le travail contient beaucoup d'abréviations, d'acronymes et de sigles, il faut insérer une liste à la suite de la table des matières. Il faut les classer en ordre alphabétique comme dans le modèle suivant.

Exemple :

Liste des abréviations, acronymes et sigles	
FDP	<i>Freie Demokratische Partei</i> (Parti démocratique libre)
IDH	Indice de développement humain
PNB	Produit national brut
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
USD	<i>United States dollar</i>

› Les appendices

Un document jugé intéressant à consulter en complément à la lecture d'un travail peut être ajouté en appendice. Il faut toutefois éviter d'inclure des documents superflus. Les appendices se placent avant la bibliographie, ils sont identifiés par une lettre majuscule et un titre, et sont inclus dans la pagination.

› La bibliographie

Tout travail doit se terminer par une bibliographie présentant les sources consultées et citées. Voir les prochaines pages pour connaître les règles de présentation des références.

4.3 Les références et la bibliographie

Les références et la bibliographie doivent se faire majoritairement en suivant le style bibliographique [UQAM-APA](#) qui correspond à une adaptation de la 7^e édition du style de l'American Psychological Association (APA), tel que défini dans [le *Publication Manual of the American Psychological Association*](#) publié en 2020.

Le style UQAM-APA est utilisé pour citer les sources selon la méthode auteur.e-date¹⁴. Tout comme le style APA, il n'est pas conçu pour citer selon la méthode classique, c'est-à-dire en note de bas de page. Pour citer de cette façon, il faudra choisir un style bibliographique prévu à cette fin, par exemple, le style Chicago.

Le style bibliographique UQAM-APA peut être utilisé dans les logiciels de gestion bibliographique EndNote et Zotero. Recherchez la mention UQAM-APA dans les répertoires des styles de ces logiciels. Si le style n'est pas déjà intégré dans votre logiciel de gestion bibliographique, consultez [le Guide sur les logiciels de gestion bibliographique pour le télécharger](#).

Dans la section [Règles par type de ressource](#), cliquez sur les icônes   afin d'accéder à l'affichage des champs dans les logiciels de gestion bibliographique. Ces informations vous aideront à réaliser des références bibliographiques complètes et uniformes dans le style [UQAM-APA](#)¹⁵.

14 Notons que, pour certains travaux, il soit plus adapté d'utiliser la méthode classique en notes de bas de page.

15 Ces informations ont été récupérées directement du site de l'UQAM : citer ses sources style [UQAM-APA](#).

Exemples de formats de citations en fonction des ouvrages¹⁶

Archives Fonds et document	Auteur.e. (Année). <i>Titre</i> [Type de document]. Nom de la collection ou du fonds d'archives (Code de classification), Nom et lieu du service d'archives.
Article de dictionnaire ou d'encyclopédie	Auteur.e. (Année). Titre de l'article. Dans Directeur ou directrice de la publication (dir.), <i>Titre de l'ouvrage</i> (X éd., X vol., p. X). Éditeur. DOI ou URL
Article de périodique Journal, blogue	Auteur.e. (Année). Titre de l'article. <i>Titre du journal</i> , section du journal. Pages ou Numéro d'article. URL
Article de périodique revue, compte rendu critique	Pour un article de revue Auteur.e. (Année). Titre de l'article. <i>Titre du périodique</i>, <i>Volume</i>(Numéro), Pages ou Numéro d'article. DOI ou URL Pour un numéro spécial ou une section spéciale de revue Auteur.e. (Année). Titre de l'article. <i>Titre du périodique</i> [Numéro spécial], <i>Volume</i>(Numéro), Pages. DOI ou URL Pour un article en prépublication Auteur.e. (Année). <i>Titre de l'article</i>. Nom du dépôt. DOI ou URL Pour un article en publication accélérée (Advanced online publication) Auteur.e. (Année). Titre de l'article. <i>Titre du périodique</i>. Publication accélérée. DOI ou URL Ce type d'article a été révisé par les pairs et est publié en ligne sur le site d'une revue, tout en étant en attente d'être inclus dans un numéro à venir. Aucun volume, numéro, pages et numéro d'article ne lui ont été attribués. Ajouter la mention «Publication accélérée» après le nom de la revue.

16 Toutes ces informations proviennent du site de l'UQAM : Tableau synthèse des règles par type de ressource. Ce tableau n'est qu'un résumé du tableau fourni par l'UQAM, il s'agit simplement d'un aide-mémoire pour la rédaction des travaux. Cependant, vous devriez toujours consulter le site de l'UQAM sur le mode de citation APA avant de remettre une bibliographie afin de vous assurer que chacune des sources que vous avez indiquées sont conformes.

Chapitre d'ouvrage collectif	Auteur.e du chapitre. (Année). Titre : sous-titre du chapitre [Type de document]. Dans Nom de la directrice ou du directeur scientifique (dir.), <i>Titre du livre</i> (X ^e éd., vol. X, p. X-Y). Éditeur. DOI ou URL
Livre	Pour un livre Auteur.e. (Année). <i>Titre : sous-titre</i> (X éd., vol. X) [Type de document]. Éditeur. DOI ou URL Pour un ouvrage collectif Auteur.e (dir.). (Année). <i>Titre : sous-titre</i> (X éd., vol. X) [Type de document]. Éditeur. DOI ou URL Pour un album illustré Auteur.e. (Année). <i>Titre : sous-titre</i> (personne contributrice, rôle) [Type de document]. Éditeur. DOI ou URL
Page Web et site Web	Auteur.e. (Année, Date). <i>Titre</i> . Nom du site. URL
Publication gouvernementale	Une publication gouvernementale prend généralement la forme d'un rapport, d'un livre, mais peut aussi prendre celle d'un document audiovisuel, d'un chapitre de livre édité, d'une brochure, etc. Utiliser les règles de présentation appropriées selon le type de document.
Savoirs oraux autochtones	Modèle de citation traduit et adapté du rapport More Than Personal Communication : Templates for Citing Indigenous Elders and Knowledge Keepers de Lorisia MacLeod sous licence CC-BY 4.0 Nom de famille, Prénom. Nation/Communauté. Territoire de traité si applicable. Lieu de résidence si applicable. Sujet/objet de la communication si applicable. Communication personnelle. Jour mois année.

4.3.1 La méthode auteur.e/date

Selon le style UQAM-APA, une référence est mentionnée dans le corps du texte avec le nom de famille de l'auteur.e ainsi que la date et la page. De façon générale, la référence est placée directement après l'information à laquelle elle se rapporte, qu'elle soit présentée à l'aide d'une citation ou d'une paraphrase. Elle peut donc apparaître en fin ou en milieu de phrase.

Exemples :

Un.e auteur.e	(Wautelet, 2001, p. 24)
Un.e auteur.e collectif.ve	(National Aeronautics and Space Administration, 2012, p. 506)
Deux personnes auteur.e.s Noms de famille séparés par « et » suivi de l'année.	(Ramat et Benoit, 2017, p. 5)
Trois personnes auteur.e.s et plus Le nom de famille de la première personne suivi de « <i>et al.</i> » en caractères italiques et de l'année.	(Krech <i>et al.</i> , 1966, p. 92)
Plusieurs sources citées Les références sont placées en ordre alphabétique et séparées par un point-virgule.	(Laigle, 2019, p. 8 ; Lapointe, 2011, p. 903)

► Partie spécifique

La mention d'une ou plusieurs pages, ou encore d'une partie spécifique d'un ouvrage, est précisée dans le corps du texte, mais n'est pas mentionnée en bibliographie. Cette information peut prendre différentes formes : page (p. X), plage de pages (p. X-X), chapitre, tableau, figure, paragraphe (paragr.), section, note en bas de page, numéro de diapositives, etc.

Exemples :

Mention d' une page	(Leimu et Fisher, 2008, p. 5)
Mention d' un chapitre	(Arnorld et Iversen, 2003, chapitre 3)
Mention d' une annexe	(Division de la statistique sociale et autochtone, 2008, annexe A)

► Référence secondaire

Bien qu'il soit préférable de consulter le document original (source primaire), il arrive que l'on ait accès à son contenu que par le biais d'une personne qui le cite (source secondaire). La citation dans le texte présentera la source primaire et la source secondaire. La référence bibliographique présentera les éléments d'information de la source secondaire.

Nom de famille de l'auteur.e du document primaire (original), année de publication de cet ouvrage, « cité dans » suivi du nom de l'auteur.e du document secondaire et de l'année de parution de son ouvrage.

Exemples :

Ce sujet a été traité à fond (Van Gennep, 1960, cité dans Richard, 1998)

Pour une critique de la pensée de Diderot, on peut consulter Lefebvre (1983, chapitre 2).

► Ouvrage traduit, réédité, réimprimé

Nom de famille de la auteur.e, année de parution de l'ouvrage original, suivie d'une barre oblique, « / », et de l'année de parution de la traduction.

Exemple : (Orwell, 1945/1991)

4.3.2 La méthode classique

La méthode classique consiste à introduire une référence dans un texte à l'aide d'un renvoi à une note de référence. Cette note peut apparaître au bas de la page ou à la fin du document. Une bibliographie doit apparaître à la fin du travail.

Lorsque l'on utilise la méthode classique, une citation ou une paraphrase est suivie d'un appel de note. Il s'agit d'un chiffre en exposant qui renvoie à une note de référence. Pour une citation courte, l'appel de note est situé immédiatement avant les guillemets fermants. Pour une citation longue, elle se trouve après le signe de ponctuation. La note de référence, au bas de la page ou à la fin du document, débute par le numéro de l'appel de note en exposant. Elle est écrite à interligne simple et en caractères de point 10.

Les logiciels de traitement de textes de même que les logiciels de gestion de référence (ex : Zotero, EndNote) proposent généralement une fonction permettant d'insérer un appel de note et de créer une note de référence au bas de la page ou à la fin du texte. Les différentes versions de Microsoft Word proposent toujours une telle fonction.

Lorsque l'on cite une source pour la première fois, il faut insérer une référence complète dans la note de bas de page. Les informations bibliographiques suivantes, séparées par des virgules, doivent être présentes :

- Prénom et nom de l'auteur.e, dans cet ordre.
- Le titre de l'ouvrage, en italique, et le titre de l'article (le cas échéant entre guillemets).
- La collection (le cas échéant), entre guillemets.
- La ville de publication.
- La maison d'édition (le cas échéant).
- La date de publication.
- La saison, le volume, le numéro et/ou le mois de publication (le cas échéant).

Exemples de références de citations en notes de bas de page :

« Il n'y a plus de norme ou plutôt, la norme du "couple marié en vue d'avoir des enfants et de fonder une famille" est battue en brèche par le nombre grandissant d'exceptions.¹ »

1 Jean-Marc Potte, « L'amour et non la reproduction », chap. in *Les Neufs clés de la modernité*, p. 107-132, Montréal, Éditions Québec Amérique, 2001, p. 132.

L'insistance sur le dépaysement que peut vivre et ressentir le sujet au sein même de sa culture d'origine et la « désacralisation » de la nation n'ont pas comme corollaire nécessaire un plaidoyer en faveur des identités postnationales.² »

-
- 2 Jocelyn Maclure, *Récits identitaires : le Québec à l'épreuve du pluralisme*, Coll. « Débats », Montréal, Éditions Québec Amérique, 2000, p. 201.

Comme le dirait Marcuse, « [...] il y a conflit entre les différents modes de pensée [...] »³.

-
- 3 Herbert Marcuse, *L'homme unidimensionnel : essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, Paris, Éditions de Minuit, 1968, p. 148.

Exemples des notes de référence complète en bas de page :

Monographie

-
- 1 Frédéric Boily, *Le conservatisme au Québec : retour sur une tradition oubliée*, Coll. « Prisme », Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2010, p. 85.
-
- 2 Frantz Danon, *The Wretched of the Earth: The Handbook for the Black Revolution that is Changing the Shape of the World*, New York, Grove Press Inc., 1963, p. 59.

Article de périodique

-
- 3 Daniel Salée, « Penser l'aménagement de la diversité ethnoculturelle au Québec : mythes, limites et possibles de l'interculturalisme », *Politique et société*, vol. 29, no 1 (2010), p. 154.

Chapitre d'un-e auteur-e dans son œuvre

-
- 4 Diane Lamoureux, « Féminisme et modernisation des femmes », chap. in *L'amère patrie : féminisme et nationalisme dans le Québec moderne*, p. 137-152, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2001, p. 142.

Chapitre d'un-e auteur-e dans l'œuvre d'un-e autre ou d'un collectif

-
- 5 Yves Bélanger, « Québec inc. : la dérive d'un modèle? », in *Québec : État et société*, sous la dir. de Alain-G. Gagnon, p. 443-458, Montréal, Éditions Québec Amérique, 2001, p. 452.

► Les références abrégées et l'usage des locutions latines

Lorsque l'on se réfère plus d'une fois à une source, il faut avoir recours à des références abrégées. La première référence à une œuvre doit être complète, mais les suivantes prennent une forme raccourcie. Pour abréger une référence, on utilise des locutions latines.

- *Ibid.* (*ibidem*) signifie « au même endroit ». Il remplace toute la référence, lorsque celle qui la précède immédiatement correspond à la même source. Il faut ajouter le numéro de page seulement s'il diffère de la référence précédente.
- *Id.* (*idem*) signifie « le même ». Il remplace le nom de l'auteur.e. On l'utilise lorsque deux ou plusieurs textes différents du ou de la même auteur.e, se suivent. *Id.* ne s'emploie jamais seul.
- *Op. cit.* (*opere citato*) signifie « dans l'œuvre citée ». Il remplace le titre et les informations bibliographiques. On l'utilise lorsque la référence que l'on introduit a déjà été présentée dans le texte, mais qu'elle ne la précède pas immédiatement.
- *Loc. cit.* (*loco citato*) signifie « à l'endroit, au lieu cité ». Cette locution latine est réservée aux articles de périodique. On l'utilise pour les articles de périodiques comme on utiliserait *opere citato* pour les autres documents.

Lorsque plusieurs publications d'un.e même auteur.e sont citées, il faut mettre le titre, sous une forme abrégée, avant les locutions latines « *loc. cit.* » ou « *op. cit.* ». Pour abréger un titre, on enlève le sous-titre. S'il demeure trop long, il est possible d'enlever certains mots de manière à garder seulement les plus importants. Il faut cependant toujours présenter les mots dans le même ordre. Il ne faut jamais diminuer un titre à moins de cinq mots.

Exemples des notes de bas de page avec des locutions latines :

- 1 Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Coll. « Points Essais », Paris, Éditions du Seuil, 2001, p. 69.
- 2 *Ibid.*, p. 88.
- 3 Stuart Hall, « Codage/décodage », Chap. in *Identités et cultures : politiques des cultural studies*, p. 169-183, Paris, Éditions Amsterdam, 2008, p. 173.
- 4 Pierre Bourdieu, *Op. cit.*, p. 202.
- 5 *Id.*, *Sur l'État : cours au Collège de France 1989-1992*, Coll. « Raisons d'agir », Paris, Éditions du Seuil, 2012, p. 36.

4.3.3 La bibliographie

La bibliographie est la liste de tous les ouvrages cités et consultés pour la réalisation d'un travail. Si elle est longue, elle peut comporter des subdivisions par thèmes, par types de sources ou par chapitres.

Dans la bibliographie, il faut placer les notices bibliographiques en ordre alphabétique en fonction du nom de famille des auteur.e.s. Lorsqu'il y a plusieurs ouvrages d'un.e même auteur.e, il existe deux façons de procéder. Premièrement, on peut placer les œuvres en ordre alphabétique selon les titres. Toutefois, il ne faut pas considérer l'article au début du titre. Deuxièmement, toujours dans le cas où il y a plusieurs ouvrages d'un.e même auteur.e, on peut les classer par ordre chronologique croissant (des plus anciens aux plus récents).

Les références doivent être rédigées à interligne simple. Les différentes notices bibliographiques sont séparées par un interligne double. Lorsqu'une notice bibliographique est de deux lignes ou plus, la deuxième ligne et les suivantes doivent être placées en retrait de six frappes.

Sans une bibliographie, l'inscription de l'ensemble des auteur.e.s d'un même document est impérative, même dans le cas où ils sont plus de deux. La ligne se trouve plutôt à 20 personnes. Dans ce cas il faut écrire les 20 premières personnes suivies d'une virgule, d'une espace, de trois points de suspension, d'une espace et du nom de la dernière personne (pas de « et »).

Exemple :

Nurk, S., Koren, S., Rhie, A., Rautiainen, M., Bizakadze, A. V., Mikheenko, A., Vollger, M. R., Altemose, N., Uralsky, L., Gershman, A., Aganezov, S., Hoyt, S. J., Diekhans, M., Logsdon, G. A., Alonge, M., Antonarakis, S. E., Borchers, M., Bouffard, G. G., Brooks, S. Y., ... Phillippy, A. M. (2021). The complete sequence of a human genome. bioRxiv. <https://doi.org/10.1101/2021.05.26.445798>

► Informations manquantes

Il peut arriver qu'une source ne possède pas toutes les informations normalement nécessaires à une notice bibliographique. Dans le cas échéant, certaines règles s'appliquent.

Sans auteur.e	Lorsque le nom de l'auteur.e est inconnu, la référence bibliographique est établie au titre du document. Placer alors la date de publication après le titre.	(Titre, Année) Titre. (Année). Source.
Auteur.e anonyme	Lorsque l'auteur.e est mentionné.e anonyme, le terme anonyme est utilisé.	(Anonyme, Année) Anonyme. (Année). Titre. Source.
Sans date	En l'absence de date, écrire « s. d. », entre parenthèses.	(Auteur.e, s. d.) Auteur.e. (s. d.). Titre. Source.
Sans titre	En l'absence de titre, décrire le document entre crochets.	(Auteur.e, Année) [Description]. Auteur.e. (Année). [Description]. Source.
Sans auteur.e ni date	Lorsque le nom de l'auteur.e est inconnu, la référence bibliographique est établie au titre du document. Placer alors la date de publication après le titre. En l'absence de date, écrire « s. d. », entre parenthèses.	(Titre, s. d.) Titre. (s. d.). Source.

Sans auteur.e ni titre	Lorsque le nom de l'auteur.e est inconnu, la référence bibliographique est établie au titre du document. Placer alors la date de publication après le titre. En l'absence de titre, décrire le document entre parenthèses.	(([Description], Année) [Description]. (Année). Source.
Sans date ni titre	En l'absence de date, écrire « s. d. », entre parenthèses. En l'absence de titre, décrire le document entre crochets.	(Auteur.e, s. d.) [Description]. Auteur.e. (s. d.). [Description]. Source.
Sans auteur.e, ni date, ni titre	En l'absence d'auteur.e, écrire le titre à la place. En l'absence de date, écrire « s. d. » entre parenthèses. En l'absence de titre, décrire le document entre parenthèses.	(([Description], s. d.) [Description]. (s. d.). Source.
Sans source	En l'absence de source, indiquer seulement une mention dans le texte, sans mention dans la bibliographie.	... (P. Dumoulin, conversation téléphonique, 18 novembre 2010) Aucune mention dans la bibliographie

Bibliographie

- Alcaud, D. (2010). *Dictionnaire de sciences politiques* (2^e éd). Sirey.
- Association Internationale de Pédagogie Universitaire. *Réussir une présentation avec Powerpoint*. En ligne. <http://www.unifr.ch/f-entoring/assets/files/Conseils_powerpoint.pdf>. Consulté le 10 novembre 2011.
- Attar, F. (2009). *Dictionnaire des relations internationales de 1945 à nos jours*. Éditions du Seuil.
- Authier, B. (2009). *Recherche Sociale : de la problématique à la collecte des données*. Presses de l'Université du Québec.
- Baribeau, C. (2004, 26 novembre). Le journal de bord du chercheur. [Communication orale] *L'instrumentation dans la collecte des données*, Trois-Rivières, http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/hors_serie/hors_serie_v2/CBaribeau%20HS2-issn.pdf
- Badie, B., Berg-Schlosser, D., Morlino, L. (2011). *International encyclopedia of political science*. SAGE publications.
- Bernard, G., Deschodt, J.-P., & Verpeaux, M. (2011). *Dictionnaire de la politique et de l'administration* (1^{re} éd, Ser. Collection major). Presses universitaires de France.
- Bourgeois I. (2021). La formulation de la problématique. Dans Isabelle Bourgeois (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (7^e éd., p. 41-64). Presses de l'Université du Québec.
- Bouthat, C. (1993). *Guide de présentation des mémoires et thèses*. Université du Québec à Montréal, Décanat des études avancées et de la recherche.
- Chevrier, J. (2009) La spécification de la problématique. Dans Gauthier, B. (dir.) *Recherche Sociale : de la problématique à la collecte des données*. (5^e éd., p. 53-88). Presses de l'Université du Québec.
- Coman, R., Crespy, A., Louault F., Morin J.-F., Pilet J.-B., & Van Haute É. (2022). *Méthodes de la science politique : de la question de départ à l'analyse des données*. 2^e édition, Ser. *Méthodes en sciences humaines*. De Boeck Supérieur.
- Dépelteau François. (2000). *La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats*. Ser. *Méthodes des sciences humaines*. Les Presses de l'Université Laval.
- Dictionnaire de la Philosophie. (2006) *Encyclopædia Universalis*/Albin Michel.

- Freire, P. (2021). *La Pédagogie des opprimé.e.s*. Rue Dorion.
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Gallimard.
- Grawitz, M. (1990). *Méthodes en sciences sociales*. (11^e éd.) Dalloz.
- Habermas J. (1997). *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (Ser. Critique de la politique). Payot.
- Harding, S. G. (Ed.). (2004). *The feminist standpoint theory reader: intellectual and political controversies*. Routledge.
- Harraway D. (2004) Situated knowledges: the science question in feminism and the privilege of partial perspective. Dans Harding, S. G. (dir.), *The feminist standpoint theory reader: intellectual and political controversies*. (p. 81-102). Routledge.
- Hermet, G. (2010). *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques* (7^e éd. rev. et augm, Ser. Dictionnaire). Armand Colin.
- Khamis, H. (2014). Guide du journal de bord. Conception M.SC. H. Khamis - Università Della Svizzera Italiana. https://cours.etsmtl.ca/gpa789/pdf/public_guide_journal.pdf
- Kurian, G.T. (2011). *The Encyclopedia of Political Science*. (vol. 4). CQ Press.
- Létourneau, J. (1989) *Le coffre à outils du chercheur débutant : Guide d'initiation au travail intellectuel*. Oxford University Press.
- Mace, G. & Pétry, F. (2000). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche* (2^e éd, Ser. Collection méthodes des sciences humaines). Presses de l'Université Laval.
- Macleod A. et al. (2008). *Relations internationales : théories et concepts* (3^e éd.). Athéna.
- Miller, D. (1989). *Dictionnaire de la pensée politique : hommes et idées* (Ser. Collection j. brémond). Hatier.
- O'Meara, D. et Macleod A.. (2010). *Théories des relations internationales : contestations et résistances* (2^e éd.). Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité. Éditions Athéna.
- Olivier, L., Bédard G. et Ferron J (2005). *L'élaboration d'une problématique de recherche : Sources, outils et méthode*. L'Harmattan.
- Piotte, J.-M. (2005). *Les grands penseurs du monde occidental : l'éthique et la politique de platon à nos jours* (3^e éd.). Fides.
- Pirot, L., De Cock, G., David, J., (2002). *Une expérience de tutorat académique à l'UCL: Des outils variés pour susciter une réflexion sur la pratique*. Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, UCL.
- Popper, K. (1973). *La logique de la découverte scientifique* (Ser. Bibliothèque scientifique payot). Payot.

- Raynaud, P. et Rials S. (2003). *Dictionnaire de philosophie politique* (3^e éd., Ser. Quadrige. dicos poche). Presses universitaires de France.
- Shafritz, Jay. (2004). *The Dictionary of Public Policy and Administration*. Westview Press.
- Smelser, N. J., Baltes, P. B. (2001). *International encyclopedia of the social & behavioral sciences*. Elsevier.
- Surel, Y. (2015). *La science politique et ses méthodes* (Ser. Cours. science politique). Armand Colin.
- Turabian, K.(2007) *A Manual for Writers of Research Papers, Theses, and Dissertations : Chicago Style for Students and Researchers*. (7^e éd.) University of Chicago Press.
- Villers M.-É. de. (2003). *Multi dictionnaire de la langue française* (4^e édition, Ser. Collection langue et culture). Québec Amérique.
- Weil, E. (2006). Philosophie politique. Dans André Comte-Sponville (dir.), *Dictionnaire de la philosophie politique* (2^e ed., p. 1614-1630) Encyclopedia Universalis et Albin Michel.

Annuaire

Agente de gestion des études de premier cycle en science politique

Nadia Asselin

514 987-3633

prog.politique@uqam.ca

Agente de gestion des études de cycles supérieurs

Lysa Brunet

Local R-3340

514 987-4542

cyclesup.politique@uqam.ca

Département de science politique

Local R-3490

514 987-4141

politique@uqam.ca

politique.uqam.ca

Association étudiante des études de cycles supérieurs en science politique et droit (AECSSPD)

Local A-2480

514 987-3000, poste 7809

aecssp@er.uqam.ca | aecsspd@gmail.com

aecsspd.uqam.ca

Association étudiante du module de science politique (AEMSP)

Local A-2430

514 987-3000, poste 4753

aemsp@uqam.ca | aemspuqam@gmail.com

aemsp-uqam.org

Association facultaire étudiante de science politique et de droit (AFESPED)

Local A-2515

514 987-3000, poste 2632

afesped@uqam.ca

afesped.org

Bibliothèque des sciences juridiques et politiques

Local A-2160 ou via la Bibliothèque centrale au A-M100

514 987-6184

bibliotheques.uqam.ca/bibliotheques/juridiques-politiques

Bibliothèques de l'UQAM – Bibliothèque centrale

Local A-M100

514 987-6114

bibliotheques.uqam.ca

Bureau de l'aide financière et des bourses

Local AB-4200

portailétudiant.uqam.ca/financement/nous-joindre

Prêts et bourses

514 987-3135

aidefinanciere@uqam.ca

Bourses d'études

514 987-3135

bourses@uqam.ca

Programme études-travail

emploiscs@uqam.ca

Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante (BIRÉ)

Pavillon Saint-Denis (AB)

2^e étage – Situation de handicap

3^e étage – Tous les autres services

514 987-3148

bire.info@uqam.ca

bire.uqam.ca

Bureau des activités sportives

sve.uqam.ca/nos-services/bureau-des-activites-sportives/

Centre sportif

Local CS-S1030

514 987-7678 (98-SPORT)

sports@uqam.ca

Citadins

Local CS-2100

514 987-3105

sports@uqam.ca

Bureau des services-conseils

514 987-3185

sve.uqam.ca/nos-services/bureau-des-services-conseils

Comptes étudiants

Local DS-1110

514 987-3739

comptes.etudiants@uqam.ca

Étudiantes et étudiants internationaux

Programme d'accueil de la communauté étudiante internationale – ALLÔ!

Local A-M990

514 987-3000, poste 0252

allo@uqam.ca

portailétudiant.uqam.ca/international/allo

Faculté de science politique et de droit

Local A-1655

514 987-6173

fspd@uqam.ca

fspd.uqam.ca

Registrariat

Local DS-R110

514 987-3132

etudier.uqam.ca/coordonnees-registrariat

Syndicat des étudiant.e.s employé.e.s de l'UQAM (SÉTUE)

Local V-2390

514 987-3000, poste 3234

permanence.setue@gmail.com

setue.ca

Service de soutien psychologique – Services à la vie étudiante

Local AB-6200

514 987-3185

services-conseils@uqam.ca

portailétudiant.uqam.ca/soutienpsycho/nous-joindre

Services informatiques

514 987-3000, poste 5050

servicesinformatiques.uqam.ca

Remerciements

Nous tenons à remercier :

L'Association facultaire étudiante de science politique et de droit (AFESPED), le Syndicat des étudiant.e.s employé.e.s de l'UQAM (SÉTUE), l'Association étudiante du module de science politique (AEMSP), la Faculté de science politique et de droit ainsi que le Département de science politique pour leur appui financier à ce projet ;

Justin Massie, Lawrence Olivier et Simon Hogue dont le travail consciencieux, les nombreux commentaires constructifs et la révision de la première version de cette nouvelle édition a contribué énormément à la qualité du guide ;

Bao Chen Wu pour son soutien, son temps, son expertise et ses connaissances apportés à tous les projets du Centre, dont ce guide ;

Nora Nagels pour son appui indispensable tout au long du processus de création de cette cinquième édition du *Guide d'outils pratiques en science politique*, autant par ses commentaires judicieux, ses relectures indispensables et sa coordination du projet et du Centre Paulo Freire ;

Les monitrices et moniteurs présent.e.s et passé.e.s du Centre Paulo Freire qui nous ont inspirés avec leurs guides méthodologiques antérieurs et leur dévouement ;

Enfin, un merci très spécial à l'ensemble du corps professoral et la confiance accordée au Centre Paulo Freire et à son *Guide d'outils pratiques en science politique*, et aux étudiant.e.s, sans qui ce guide ne pourrait exister.

Centre Paulo Freire

Notre équipe dévouée assure un service de monitorat pour les étudiants du Département de science politique de l'UQAM, tant au premier cycle qu'aux cycles supérieurs.

Nos monitrices et moniteurs, étudiant aux cycles supérieurs en science politique, sont spécialisés dans les questions liées à la méthodologie, à la réalisation des travaux et à l'organisation du temps et de l'étude.

Le centre offre un vaste soutien :

- Étude efficace (lecture, analyse et synthèse efficaces)
- Élaboration et rédaction des travaux universitaires
- Préparation aux examens et aux exposés oraux
- Gestion du temps
- Méthodes de recherche en bibliothèque ou sur Internet
- Consultation des plans de cours et recueils de textes
- Cours et cheminement académique



Centre Paulo Freire



Centrepaulo



Centre Paulo Freire

centrepaulofreire3645@gmail.com

Université du Québec à Montréal
Pavillon des Sciences de la gestion
Local R-3485

ISBN 978-2-9809784-5-6

